

Aisne
Le Sableau

Chaillé
-les-
Marais

BULLETIN
MUNICIPAL

N°90



Vie municipale

- 3 ◆ Édito du MAIRE
- 4-5 ◆ Principales DÉLIBÉRATIONS
- 6-7 ◆ Page FINANCES
- 7 ◆ La FIBRE
- 8-9 ◆ TARIFS communaux
- 10 ◆ LOTISSEMENT Les Vignes
- 11 à 21 ◆ Les Mots des ADJOINTS
- 22-23 ◆ Le FOYER des Jeunes
- 24 ◆ Les nouveaux AGENTS

Regard sur...

- 25 ◆ Le mot de L'ÉCOLE publique
- 26-29 ◆ Projet de L'ÉCOLE publique
- 30-33 ◆ SOCIAL / FAMILLE / BIBLIOTHÈQUE / PAROISSE
- 34 ◆ SAPEURS-POMPIERS
- 35 ◆ GENDARMERIE
- 36 ◆ INCIVILITÉS

Zoom

- 37 ◆ SOLIDARITÉ à Chaillé
- 38-39 ◆ Nos HABITANTS à l'honneur
- 40-41 ◆ Nos FÊTES à l'honneur
- 42-43 ◆ La JOSÉPHINE / Décorons NOËL
- 44-45 ◆ Notre HISTOIRE
- 46 ◆ L'OFFICE de TOURISME
- 47 ◆ La Maison du MAÎTRE DE DIGUES
- 48-49 ◆ Nos nouveaux PROS

Art de Vivre

- 50-63 ◆ Des nouvelles de nos ASSOCIATIONS

Ici et Ailleurs

- 64 ◆ Les TRANSPORTS
- 65 ◆ Le tri des DÉCHETS
- 66-67 ◆ RENCONTRES & réunions
- 68-69 ◆ PÉRI & EXTRA-SCOLAIRE
- 70-72 ◆ À SAVOIR !
- 73 ◆ L'AGENDA hebdomadaire
- 74-75 ◆ Calendrier des ANIMATIONS 2023



Vous êtes un professionnel, un commerçant ou une association de Chaillé-les-Marais, vous souhaitez apparaître en tant que tel sur un des supports de communication de la mairie ou si vous souhaitez diffuser un article (hors publicité) ou modifier une information, contactez la mairie au 02 51 56 72 98 ou par mail :

chaille-les-marais@wanadoo.fr

Nous vous recontacterons pour définir ensemble vos attentes et les possibilités de diffusion.

Dépôt légal : Janvier 2023

Directeur de publication :

Antoine METAIS

Rédaction : Mairie de Chaillé-les-Marais

Conception graphique et mise en page :

Agence Marion Création

Crédits photos-illustrations :

Associations, Communauté de communes

Sud Vendée Littoral, Mairie,

Office de tourisme.

Tirage : 1000 exemplaires

Mairie de Chaillé-les-Marais :

26 Rue du 11 Novembre

85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS

Contact pour toutes informations :

02 51 56 72 98

chaille-les-marais@wanadoo.fr



Antoine MÉTAIS, Maire de Chaillé-les-Marais

Chaillezaises, Chaillezais,

Nous voilà à l'aube de 2023 et pour la première fois de notre mandature, mon équipe et moi-même avons pu vous présenter nos vœux lors d'une cérémonie. Vœux de bonheur et de réussite que nous vous renouvelons, via ce bulletin.

Entre crise sanitaire, crise économique et crise sociale, 2022 fut une année également marquée par le conflit ukrainien, non sans répercussion sur notre vie quotidienne, les municipalités n'y échappant pas non plus... Aussi, il est de mon devoir, en tant que Maire, d'étudier, d'analyser, d'anticiper, de planifier, de se projeter sur l'avenir de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Tous les travaux réalisés depuis le début de cette nouvelle mandature ont nécessité l'implication et l'investissement de tous vos élus et des personnels des différents services de la mairie. Aussi, je tiens à les en remercier tous, personnellement.

Nos projets se poursuivent et certains verront le jour en 2023, comme le cabinet dentaire et le restaurant. L'objectif est d'avoir des offres de services et commerciales les plus larges possibles pour répondre à vos attentes, comme l'agence postale communale ou le commerce de fleurs.

La maîtrise des budgets est essentielle. Ainsi, nous nous obligeons à rester dans les niveaux d'investissement prévus par la commission des Finances en début d'année. Avec cette rigueur budgétaire, taxes et impôts communaux demeurent au même niveau depuis le début du mandat en 2020.

La maîtrise de notre dépense énergétique est obligatoire partout où cela est possible. En 2022, c'est plus de 60% d'augmentation sur le budget initial. Pour 2023, les prévisions sont à la multiplication des coûts par 2 voire 3. Nos comportements doivent absolument évoluer et chacun d'entre nous devons nous responsabiliser sur l'utilisation des locaux communaux mis à disposition.

Nous devons avoir une vision globale des intérêts à long terme de la commune, afin qu'elle poursuive sa mutation vers UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE. Pour cela, nous souhaitons :

1. Renforcer notre politique Enfance-jeunesse

- en ouvrant le foyer des jeunes à une tranche d'âge supplémentaire et avec une amplitude horaire plus importante.
- Réfléchi durant plusieurs mandats et imaginé sans être financé, il nous a fallu décider sur le devenir de notre école avec les contraintes environnementales, techniques et surtout financières actuelles. Le pôle enfance-jeunesse a été présenté au comité de pilotage.

Il se fera sur le site existant avec un début des travaux en 2024. Cela permettra de maintenir l'âme du bourg et son attractivité. Les détails vous sont donnés dans la rubrique école.

2. Renforcer le lien social à travers

- nos animations, comme les marchés d'été mais aussi en créant des événements ou chantiers participatifs.
- L'abri de l'étang du Sableau en est une belle illustration où professionnels, élus, agents communaux et bénévoles ont fait naître ce magnifique espace de vie à disposition de l'ensemble de la population et des associations. Cette expérience va être poursuivie avec la création d'un local parentalité sur la Plaine des sports à côté du Dojo.
- C'est aussi aller à la rencontre des nouveaux habitants en les accueillant dans un moment de convivialité pour à la fois nous présenter, mais également faire connaître les associations et les différents atouts de notre commune.

3. S'ouvrir vers l'international en mettant en place un Comité de jumelage, qui sera mené par mes adjoints et moi-même, étoffé de personnes volontaires au niveau de son fonctionnement. N'hésitez pas à vous faire connaître par simple mail en mairie, si vous êtes intéressé(e) par ce projet.

4. Poursuivre l'offre de loisirs en étant proche des associations et à l'écoute de leurs besoins aussi bien matériel que financier ; ce qui nous vaut d'accueillir de nouvelles activités telles que le yoga, la pétanque ou le basket.

5. Rendre attractif le centre-bourg à travers des aménagements de voirie et piétonniers en lui donnant une âme commerciale et touristique. Cela n'est pas sans contrainte étant donné que la RD137 n'appartient pas à la Commune mais au Département, seul décisionnaire de travaux potentiels que nous aimerions y réaliser. Pour cela, les réunions de quartier sont essentielles. Elles permettent de vous y exprimer, et nous, de vous écouter et de vous entendre. Mises entre parenthèses durant la crise sanitaire, elles sont amenées à se multiplier sur d'autres thématiques.

Mon équipe et moi-même restons disponibles pour échanger avec chacun et chacune d'entre vous. Toutes vos remarques sont les bienvenues et nous enrichissent pour mieux vous servir.

Ensemble, traçons notre avenir ;
Ensemble, créons notre bien vivre ;
Ensemble, faisons grandir Chaillé-les-Marais !

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN 2022

RETROUVEZ TOUS LES DETAILS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

▶ JANVIER

AMÉNAGEMENTS RUE DE L'AN VII : projet complémentaire des aménagements de sécurité sur la Rue de l'An VII validé ainsi que la demande de subvention au titre des Amendes de Police relative à ce projet.

ABRIBUS : installation de 4 abribus sur la commune.
Montant 11 200€ HT
Une demande de subvention auprès de la Région sera effectuée.

LOTISSEMENT LES VIGNES : choix des noms de rues du lotissement Les Vignes, à savoir : Rue des Vendanges, Rue du Pressoir et Impasse du Chai.

ACHAT TERRAIN : acquisition d'un terrain de 925 m² appartenant au Diocèse, situé Rue du Pas Gazeau.
Montant net vendeur de 31 450 €.

CONVENTION signée entre le restaurant scolaire municipal et l'association FC2 Sud-Vendée afin de permettre aux enfants de l'association de bénéficier de repas pour les mercredis et les temps de vacances scolaires.

▶ FÉVRIER

ABRI BOIS À L'ÉTANG DU SABLEAU : devis validé de BABIN MENUISERIE pour la construction d'un abri bois à l'étang du Sableau.

Montant de 27 726,70 € HT

ÉCLAIRAGE PUBLIC : accepté d'optimiser les horaires de l'éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie ;

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS : dans le cadre du Label Vendée Double Cœur et de la subvention de 2 000 €, 2 membres de chaque association vont pouvoir participer à une formation aux premiers secours dispensée par l'UDSP85.

RECRUTEMENT d'un agent au service technique en CDD de 7 mois de 23h25.

▶ MARS

COMPTE DE GESTION 2021 du budget principal et ses annexes approuvé.

TAUX D'IMPOSITION des taxes directes locales en cours reconduit pour l'année 2022.

BUDGET PRIMITIF 2022 pour le budget principal et les budgets annexes approuvé.

▶ AVRIL

ACHAT TERRAIN : Le conseil a validé la promesse de vente de la parcelle AC 465 en vue de l'édification d'un Parking attendant au Projet Restaurant situé rue de l'An VI.

LOTISSEMENT LES VIGNES : Le conseil a autorisé la signature de la convention avec le Département pour un diagnostic archéologique prescrit dans le cadre du projet du lotissement Les Vignes à titre gratuit.

CHIENS ERRANTS : Le conseil a précisé la procédure de gestion des chiens errants trouvés sur domaine communal en fixant une amende à hauteur de 50€ si les chiens étaient remis directement à leur propriétaire par la commune.

▶ JUIN

COMPTE RENDUS MUNICIPAUX : Le Conseil Municipal a validé les nouvelles modalités de publicité des décisions communales.

PROJET RESTAURANT : Le Conseil a approuvé les marchés de travaux dans le cadre de l'appel d'offres projet restaurant-salle de séminaires.

LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL au profit de Mme HERPIN Julie, mandataire judiciaire à la protection des majeurs en Vendée et fixé le loyer à 250€/mois.

ÉTANG DU SABLEAU : le bail de location de l'étang du Sableau avec la société de chasse du Sableau est accepté pour un montant de 400€/an, révisable selon l'indice des fermages ainsi que les modalités de location du site aux particuliers et associations.

PERSONNELS :

- création d'un CDD pour accroissement temporaire d'activité au sein du service technique.
- création d'un CDD pour agent indisponible au sein du service hygiène des bâtiments.
- création d'un poste d'adjoint administratif territorial d'animation.

TARIFS : validation des tarifs des petits-déjeuners pour les camps d'été du centre de loisirs et reconduction des tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2022-2023.

HORAIRE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MODIFIÉ : la tranche horaire de facturation de l'accueil périscolaire débutera à 16h35 à partir de la rentrée scolaire 2022-2023.

► JUILLET

CONVENTIONS :

- avec la MSECS pour l'année scolaire 2022/2023 : mise à disposition de personnel (école, animation...)
- avec le FC2 Sud Vendée pour l'année scolaire 2022/2023 : Activités Sportives Scolaires.
- Vendée Eau : convention facturation redevance assainissement collectif

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE par l'association "Le combat de Loukas".

RÉHABILITATION D'UN GARAGE en local professionnel et demande de subventions.

POLICE MUNICIPALE : Création d'un service pluricommunal.

MATÉRIEL INCENDIE : Entretien et réparation du matériel de Défense Extérieure Contre l'Incendie en groupement de commande avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

► SEPTEMBRE

PERSONNELS : Création de 2 emplois (à temps non complet) pour accroissement temporaire d'activité afin de pallier au remplacement d'un agent au service administratif

PROJET RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : Convention AMO avec la SAPL Agence aux Collectivités locales de Vendée

ACHAT : Projet d'achat d'un bien Rue de la Vallée

LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL à une psychologue

ÉCOLE PUBLIQUE : demande de subvention pour la collation des TPS

SUBVENTIONS 2022 aux associations

TAXE : Limitation de l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à usage d'habitation.

► NOVEMBRE

PROJET ÉCOLE : Validation du programme travaux et lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

LOYER : Fixation du montant du loyer pour le local commercial des fleuristes

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) approuvé

CONVENTIONS :

- avec la Préfecture de la Vendée pour la télétransmission des actes réglementaires, budgétaires et de commande publique
- avec le Département de la Vendée pour l'entretien de l'Ilot de Chaillezay 2023/2027
- Convention de coopération pour les interventions en milieu scolaire (activités EPS) avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral 2022/2023.



BUDGETS

Un pré-bilan de l'exercice 2022 laisse apparaître les résultats budgétaires prévisionnels suivants :

BUDGET PRINCIPAL	2021 PRÉVISIONNEL	2021 RÉEL	2022 PRÉVISIONNEL
FONCTIONNEMENT	+ 1 120 000 €	+ 1 183 104,08 €	+ 1 152 000 €
INVESTISSEMENT	- 40 000 €	- 44 353,62 €	- 210 000 €
EXCÉDENT	+ 1 080 000 €	+ 1 138 750,46 €	+ 942 000 €
CUMUL TOUS BUDGETS*	2021 PRÉVISIONNEL	2021 RÉEL	2022 PRÉVISIONNEL
FONCTIONNEMENT	+ 1 357 000 €	+ 1 466 313,03 €	+ 1 442 100 €
INVESTISSEMENT	- 111 550 €	- 102 102,66 €	- 424 700 €
EXCÉDENT	+ 1 245 450 €	+ 1 364 210,37 €	+ 1 017 400 €

> * En 2021 : Budget principal + 5 Budgets annexes (Assainissement, Supérette, Restaurant, Lotissement Le Fief de la Croix III et Lotissement Les Vignes I)

> * En 2022 : Budget principal + 6 Budgets annexes (Assainissement, Supérette, Restaurant, Location immeubles nus, Lotissement Le Fief de la Croix III et Lotissement Les Vignes I)

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le budget consolidé (budget Principal + 6 budgets annexes) présente un excédent prévisionnel de 1 442 100 € pour la section de Fonctionnement en fin d'exercice 2022, et un déficit prévisionnel cumulé de 424 700 € en Investissement.

▶ **Cela représente un résultat excédentaire prévisionnel total de + 1 017 400 €.**

Sur le budget principal, depuis le depuis de notre mandature, et cette année encore, nous avons décidé de maintenir 900 000 € en report de résultat de fonctionnement, et donc de n'affecter qu'une part maîtrisée de l'excédent de fonctionnement au financement de nos projets.

Malgré un contexte économique et géopolitique incertain, ce niveau d'épargne nous permet la mise en œuvre sereine de projets structurants pour la Commune.

▶ **L'année 2023 sera certainement marquée des mêmes difficultés conjoncturelles :** inflation et augmentations liées aux pénuries diverses, et envolée du coût de l'électricité. Ce poste de dépense, déjà important dans le budget communal, devrait malheureusement connaître une augmentation sans précédent, sans garantie forte à ce jour de la mise en œuvre par les autorités d'un « bouclier énergétique » au profit des Collectivités Territoriales, pour amoindrir l'impact budgétaire.

Nous allons donc porter une attention toute particulière à nos consommations énergétiques, et prolonger l'année prochaine les actions initiées en la matière en

2022 : abaissement du chauffage dans les bâtiments communaux, réduction des créneaux horaires d'éclairage public... Plus globalement c'est l'ensemble des dépenses sensibles aux fluctuations qui devront être encadrées le plus possible.

▶ **En matière d'investissement :** le soutien de nos partenaires institutionnels (Etat, Conseil Régional, Département, Communauté de Communes, Caisse d'Allocations Familiales, Sydev...) est bien évidemment essentiel, et nous les remercions à nouveau de leur implication à nos côtés.

▶ **En 2022, des projets importants pour notre territoire ont démarré, et seront finalisés en 2023 :**

- extension et rénovation du cabinet dentaire pour maintenir une offre de santé sur la commune,
- construction d'un restaurant, pour le dynamisme et l'attrait touristique,
- transformation d'un garage en local commercial permettant à deux fleuristes de s'installer à Chaillé-les-Marais...

▶ **En 2023,** en plus de ceux déjà engagés, les investissements traduiront toujours notre volonté de maîtriser notre budget et les projets seront choisis en fonction de l'équilibre budgétaire.

Antoine METAIS, Maire

▶ RÉALISATIONS : SUBVENTIONS PERÇUES OU À VENIR

OPERATIONS ET ACHAT EN COURS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS
3 ABRIBUS TRANSPORT SCOLAIRE	REGION	3 000 €
MATERIEL PERISCOLAIRE	CAF DE LA VENDEE	715 €
MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE	DIRECTION REGIONALE OCCITANIE	8 769 €
CONSTRUCTION RESTAURANT + SALLE DE SEMINAIRES	EUROPE (LEADER)	150 000 €
	ETAT	300 000 €
	DEPARTEMENT	53 750 €
OPERATION "UNE NAISSANCE, UN ARBRE"	REGION	900 €
REALISATION SITE INTER-NET COMMUNAL	ETAT	2 430 €
RENOVATION-EXTENSION CABINET DENTAIRE	REGION	50 000 €
	DEPARTEMENT	93 386 €
	ETAT	74 414 €
	SYDEV	12 89 €5
TRAVAUX DE VOIRIE RD25 ET RD137	AMENDES DE POLICE	10 000 €
	DEPARTEMENT	10 000 €

OPERATIONS ET ACHATS SOLDÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS
2 PANNEAUX NUMERIQUES	DEPARTEMENT	25 600 €
2 RADARS PEDAGOGIQUES	AMENDES DE POLICE	3 467 €
15 DETECTEURS CO2 ECOLES	PREFECTURE VENDEE	1 384 €
LOGICIEL PERISCOLAIRE	CAF DE LA VENDEE	2 000 €
LOGICIEL PORTAIL FAMILLES	CAF DE LA VENDEE	1200 €
AMENAGEMENT de 4 ESPACES DE CONVIVIALITE : > Aire de jeux à AISNE > Pare-ballons au CITY-STADE > Abri bois AU SABLEAU > Terrasse SALLE DU PRE VERT	REGION	27 987 €
	REGION	76 673 €
	AMENDES DE POLICE	10 000 €
AMENAGEMENT RUE DU 11 NOVEMBRE	PREFECTURE VENDEE	70 486 €
	AGENCE DU SPORT	52 000 €
CONSTRUCTION CITY STADE	RESERVE PARLEMENTAIRE	5 000 €
	REGION	10 580 €
AIRE DE JEUX A AISNE	DEPARTEMENT	14 587 €
	REGION	36 284 €
RENOVATION 2 LOGEMENTS LOCATIFS RUE JULES FERRY	SYDEV	33 591 €
	CERTINERGY	1 744 €
TRAVAUX DE VOIRIE	AMENDES DE POLICE	1 922 €
TRAVAUX DE VOIRIE DE MARAIS SUBVENTIONS 2021	DEPARTEMENT	26 921 €
	DEPARTEMENT	9 407 €

LA FIBRE EST LÀ !

VENDÉE NUMÉRIQUE
02 51 44 20 40

Les réponses à vos questions sur :
www.vendeenumerique.fr

Vendée Numérique



- Les travaux d'installation se sont déroulés au fil de l'année 2022. Vendée Numérique et ses sous-traitants ont œuvré pour tenir les délais non sans difficulté avec la raréfaction de certains matériaux. Néanmoins, nombre d'entre vous sont désormais éligibles et l'ont été plus tôt que d'autres par le fait de la sectorisation de l'installation.
- Afin de sécuriser son réseau dans les environnements vulnérables et éviter les ruptures de lignes, Vendée Numérique a décidé de ne pas utiliser le réseau aérien existant et d'enfourer la fibre. Sur Chaillé-les-Marais, 120 foyers vont ainsi en bénéficier.
- Sur la Vendée, cela représente 381 km de lignes concernées et un investissement supplémentaire de 15 millions d'euros. Ces travaux non prévus initialement nécessiteront d'être étalés en 2023.
- PETIT RAPPEL : Le choix de l'opérateur est libre et à votre convenance. Aussi, et afin de vous prémunir de tout démarchage abusif ou erroné, prenez le temps de la réflexion et faites jouer la concurrence. Sachez également qu'AUCUN opérateur ne pourra se prévaloir d'être mandaté par la mairie de Chaillé-les-Marais ou tout autre collectivité ou instance locale.

TARIFS COMMUNAUX



TARIFS 2023 DE LOCATION SALLE DU PRÉ-VERT Rue de l'An VI

LOCATION de	BAR + TERRASSE		COMPLET : BAR + TERRASSE + GRANDE SALLE + CUISINE	
	1 Jour semaine	Week-end	1 Jour semaine	Week-end
PARTICULIERS				
Commune	100 €	150 €	200 €	400 €
Hors commune	200 €	300 €	300 €	600 €
Sépulture	50 €			
ASSOCIATIONS				
Commune	15 €	15 €	15 €	15 €
Hors commune	200 €	300 €	300 €	600 €
ENTREPRISES et ADMINISTRATIONS				
Commune	100 €	150 €	200 €	400 €
Hors commune	200 €	300 €	300 €	600 €

MATÉRIEL	COMMUNE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SVL	HORS CCSVL
Percolateur	10 €		
Sonorisation	20 €		
Vidéo-projecteur	30€ / jour de location de salle		
Couvert simple : 1 assiette + 1 assiette à dessert + 1 verre + 1 tasse à café (par lot de 25)	0,20 € x ...	0,40 € x ...	0,40 € x ...
Couvert entier : 2 assiettes + 1 assiette à dessert + 2 verres + 1 tasse à café (par lot de 25)	0,30 € x ...	0,60 € x ...	0,60 € x ...
La tasse à café (par lot de 25)	0,05 € x ...	0,10 € x ...	0,10 € x ...
Forfait utilisation des verres du bar	5 €	5 €	5 €
Forfait utilisation des verres (vin d'honneur)	5 € les 100 / 10 € les 200 / 15 € les 300 20 € les 400 / 25 € les 500		
EAU (Relevé Compteur)	4,50 €/m ³		
ELECTRICITÉ (Relevé Compteur)	0,30 €/KW		

**LA SALLE
DES ASSOCIATIONS**
est à votre disposition
GRATUITEMENT
pour vos réunions.
Réservation auprès du
secrétariat de la Mairie.

INFOS COMMUNALES



TARIFS LOCATION 2023

- Vin d'honneur / Sépulture..... 25 €
- Repas de famille 51 €
- Repas de famille (non Chaillezais)..... 71,50 €

Il sera procédé à un relevé du compteur électrique avant et après manifestation.

LOCATION DES SALLES

- ▶ Les salles peuvent être louées à toute personne qui en fait la demande à la Mairie pour organiser un bal, une fête, un repas de noce, un vin d'honneur, un repas de famille ou autre...
- ▶ Concernant les sociétés locales : les salles doivent être demandées au moins 15 jours à l'avance.
- ▶ La sonorisation de toute soirée privée doit se terminer obligatoirement à 22h.

LOCATION ABRI BOIS DE L'ÉTANG DU SABLEAU

▶ DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE : GESTION PAR LA MAIRIE

	LA COMMUNE	HORS COMMUNE
Associations/Particuliers JOURNÉE	100€	200 €
Associations 1 ^{re} utilisation	Gratuit	
Associations/Particuliers WEEK-END	150€	300 €

→ Les tarifs tiennent compte des consommations d'eau et d'électricité

▶ DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 MAI :
GESTION PAR L'ASSOCIATION DE CHASSE DU SABLEAU

→ Dans ces 2 périodes, **l'horaire limite d'utilisation** est fixé à 1 h du matin en semaine et jusqu'à 2 h du matin les nuits du vendredi au dimanche et la veille des jours fériés.



ACTUALITÉS CIMETIÈRE

1. QR CODE À FLASHER >

vous pourrez ainsi connaître en enregistrant le nom d'une personne inhumée, l'emplacement exact de sa concession.

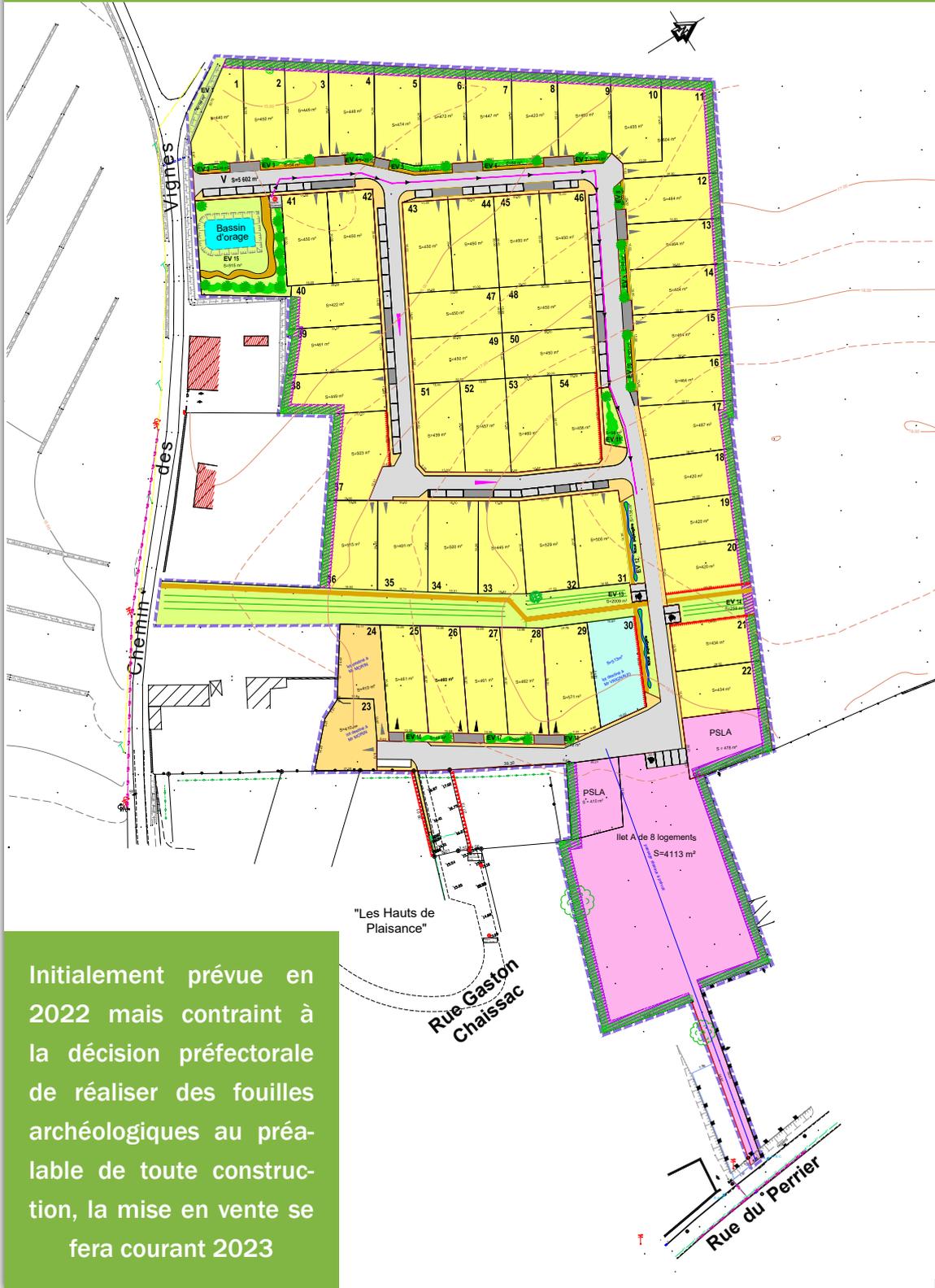


2. Le règlement des cimetières est disponible sur le site internet de la commune : rubrique Mairie «Pratique» (Formalités courantes en mairie).

3. La reprise de concessions continue : La reprise de concessions engagée l'année dernière suit son cours. Cette année, ce seront les concessions situées aux emplacements G526, G528, G530, G530B, G534 et G536 qui feront l'objet d'une procédure de reprise. Des panneaux sont apposés sur ces dernières afin de prévenir les ayants-droits.

Lotissement communal LES VIGNES

Renseignements et réservations en Mairie : 02 51 56 72 98



Initialement prévue en 2022 mais contrainte à la décision préfectorale de réaliser des fouilles archéologiques au préalable de toute construction, la mise en vente se fera courant 2023

LE MOT DES ADJOINTS

1 ADJOINTE



Laurence FARDIN

Responsable des Commissions :

*Animation / Vie associative / Tourisme
Piscine / Espaces verts / Cimetières*

Conseillère communautaire SUD VENDÉE LITTORAL :

- *Déléguée suppléante au Syndicat Mixte Sud Vendée Tourisme*
- *Déléguée Titulaire de la Société Publique Locale Sud Vendée Littoral Tourisme*
- *Vice Présidente de la gestion de l'écomusée de la Maison du Maître de Dignes*
- *Membre du Centre Intercommunal d'Action Sociale*
- *Membre de la commission Lecture Publique / Culture / Musique*

L'année 2022 est passée à une vitesse folle et elle a été très intense ! Avec mes collègues du conseil municipal et tout le personnel communal, nous avons tout au long de ces 12 mois, tenu les échéances pour réaliser nos projets.

Concernant mes commissions, nous espérons que vous avez apprécié toutes nos festivités annuelles, l'embellissement et l'aménagement de notre commune ainsi que le plaisir de la baignade gratuite cet été, à la piscine municipale.

LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Qui n'a pas participé ou entendu parler des marchés d'été à Chaillé les Marais ? Un rendez-vous devenu incontournable puisque chaque mardi, entre 650 et 950 personnes étaient présentes !

Une ambiance festive et différente chaque semaine, prise en charge totalement par la Municipalité à hauteur de 5020 €.



Les associations ont ainsi pu se partager 25 520 € de bénéfice par leur simple participation à la buvette et à la restauration.



Ainsi, une dizaine de producteurs et commerçants locaux vous ont proposé leurs spécialités.

NOUVEAU ! Des exposants sont venus nous faire découvrir leur savoir-faire avec de belles créations artisanales.

CHANTIER PARTICIPATIF

Un projet de 2021 accompli ! grâce entre autres, à un **chantier participatif : une première dans notre commune !**

Un bel élan de solidarité entre élus, service administratif, service technique, professionnels et bénévoles (association la chasse du Sableau) a permis de réaliser à l'étang du Sableau, une construction de 90m² entièrement en bois, intégrée dans un environnement classé Natura 2000.



Un lieu de vie agréable pour y passer de bons moments proposé à la location par la Municipalité de juin à septembre, et par l'association de chasse gérant l'étang le reste de l'année.



LE MOT DES ADJOINTS

Laurence FARDIN 1 ADJOINTE

FORMATION « GESTES QUI SAUVENT »



La commune a obtenu en 2021, le label Vendée Double Cœur qui récompense l'engagement et le travail des bénévoles au sein des associations, mais également la Municipalité par son accompagnement financier et matériel qui leur permet de réaliser des événements.

- Ce label était accompagné d'un chèque de 2000 €.
- Cela nous a permis le **samedi 24 septembre 2022**, de faire bénéficier aux associations de **2 heures de formation aux gestes qui sauvent**, dispensée par un pompier formateur de L'Union des Sapeurs Pompiers de Vendée.
- La somme sera soldée par l'achat de matériels qui sera mis à disposition des associations.



REPAS DANSANT DE NOËL DES AÎNÉS

Durant 2 ans, le traditionnel goûter de Noël des Aînés offert par la Municipalité a du être annulé pour cause de contexte sanitaire.

- **NOUVEAUTÉ cette année** : le samedi 3 décembre avait lieu, non pas un goûter, mais **un repas de Noël** ! Apprécié des 174 personnes de plus de 70 ans, il a été préparé par notre futur restaurateur-traiteur et servi par les jeunes du village. Le tout ambiancé par l'accordéoniste Jérôme RICHARD, 6 fois champion du monde d'accordéon !



- Pour les personnes de plus de 80 ans ne pouvant pas participer au repas, un colis regroupant les spécialités de producteurs locaux chaillezais, leur a été offert et distribué par les élus.



" UNE NAISSANCE, UN ARBRE "

Pour célébrer les naissances dans notre commune, en plus du cadeau offert, la Municipalité participe depuis plusieurs années à l'opération "Une naissance, un arbre" initiée par le conseil régional des Pays de la Loire.

- **Le 10 décembre 2022**, les élus ont ainsi accueilli au City stade, les 10 enfants nés en 2021, accompagnés de leurs parents pour planter leur arbre.



- **Chaque enfant est devenu le parrain de son arbre** sur lequel une étiquette mentionne son nom, prénom et date de naissance.

La matinée s'est clôturée par un moment de convivialité.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



En arrivant dans nos 3 bourgs, impossible de louper nos massifs et panneaux "Villes et Villages Fleuris", label obtenu

avec la 2^e fleur en 2019.

Renouvelable tous les 3 ans mais décalé du fait du Covid, le concours aura lieu sur notre commune en juin 2023 !

La volonté des élus, avec le travail du personnel technique, est de faire en sorte que notre village soit attractif, propre, évoluant sur la biodiversité, avec une gestion raisonnée des milieux et le respect de la nature, en intégrant des aménagements et l'engagement social à travers votre participation.



→ Lors de sa visite, un jury national évaluera notre commune à partir de plus de 70 critères !

→ En septembre 2022, encadrés par le personnel technique, les enfants du Centre de loisirs et les personnes âgées de l'Ehpad ont participé au fleurissement des pieds de murs rue du 11 Novembre.

→ Nous comptons également sur vous pour donner une belle image de notre commune par l'entretien devant votre domicile, critère pris en compte pour la note finale.



ATELIERS DÉCO DE NOËL

Face à la nécessité de réduire la consommation d'énergie, nous avons dû adapter notre décoration de Noël et le temps d'illumination.

Il n'était pas question d'annuler pour cette année, les traditionnelles décorations, nous nous devons de conserver l'émerveillement et la magie de Noël.

Pour la 2^e année consécutive, la Municipalité vous a proposé de participer, grands et petits, aux différents ateliers "Décorons notre village".

Nous tenions à remercier la population, l'Ehpad, le club féminin, les Sablotins, le périscolaire, le monde des jeunes, le Centre de loisirs pour toutes ces belles décorations et également les conseillers municipaux pour leur implication.



LE MOT DES ADJOINTS

2 ADJOINT



Fabien DELOURME

Responsable de la Commission
Voirie, réseaux et urbanisme

Membre de la Commission communautaire
Patrimoine / Bâtiments / Espaces verts / Voirie

TRAVAUX VOIRIES 2022

Avec mon équipe de la commission, nous travaillons sur la sécurité de nos bourgs, que ce soit pour contenir la vitesse ou pour protéger les piétons.

Cela nécessite de respecter certaines étapes et de travailler en partenariat avec l'Agence routière du Département et d'autres organismes. Le tout, en respectant le budget qui avait été fixé en début d'année.

Pour cela, il a fallu hiérarchiser nos travaux en fonction de leur urgence et de leur coût :

VOIRIE DE MARAIS

Suite aux intempéries subies cette année, il était nécessaire de mettre à jour le curage de plusieurs fossés.



L'objectif était de conforter nos accotements qui avaient été fragilisés.

À LA LAGUNE



L'entretien de la lagune de Chaillé-les-Marais a nécessité 320 m L de pieutage pour maintenir le bon fonctionnement de celle-ci et pouvoir en extraire les boues.

SUR CHAILLÉ-LES-MARAIS

Réfection complète de la rue des bleuets : soit 2730 m² de rabotage puis d'enrobé à chaud avec la remise en état des bordures de trottoir.



AU SABLEAU

Rue du calvaire : c'est 125 m L de réfection de chaussée qui ont été réalisés et 12 m L de renouvellement de bordures de caniveaux.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RUE DE L'AN VII

Suite à nos réunions publiques, nous avons entendu vos doléances au sujet des emplacements des îlots provisoires et avons pris en compte l'absence de cheminement piétons sur cette rue soulevant ainsi un manque de sécurité sur cette voie.

Pour répondre au mieux à vos attentes, nous avons mis en attente le début des travaux pour relancer **une nouvelle étude** auprès du Département. Dès sa réception, nous reviendrons alors vers vous lors d'**une réunion publique**, pour vous soumettre le projet dans son ensemble.



AMENAGEMENTS ABRIS BUS

Pour le bien-être des élèves et des usagers des transports publics, nous avons mis en place 3 nouveaux abris bus proportionnés suivant leur fréquentation.

Ils sont implantés rue de l'An VI, une rue de l'An VII à Chaillé et rue principale à Aisne. Dans un souci environnemental et d'économie d'énergie, un éclairage solaire sera installé à proximité de chacun.



SIGNALISATION

DE NOUVEAUX PANNEAUX

Sur l'ensemble des trois bourgs, de nombreux panneaux de signalisation étaient vétustes. Ils ont été remplacés pour faciliter leur lisibilité.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les communes n'étant pas protégées par le bouclier énergétique mis en place par l'Etat, il a fallu faire face et répondre rapidement à l'envolée des prix de l'électricité.

Pour cela, nous avons sollicité le SYDEV (organisme en charge de l'éclairage public) afin d'évaluer la charge financière pour l'année 2022.

Comme vous le montre le tableau ci-dessous, les sommes sont conséquentes et comme quasiment toutes les communes de France, il nous a fallu réagir.

- Le temps d'éclairage public a donc été réduit dans le but de maintenir un coût similaire à l'année précédente.
- Des études sont en cours pour allier confort et maîtrise énergétique : installation d'éclairage à intensité variable, voire solaire ou à détection.

Pour 2023, les prévisionnistes annoncent déjà un coût de l'électricité multiplié par 2, voire 3.

Commune : CHAILLE LES MARAIS				
Synthèse des potentielles économies d'énergie sur le patrimoine éclairage public				
Chargé d'affaires		PASCAL BLANLOEIL		Document établi le :
Coordonnées		02.51.45.88.71 - p.blanloeil@sydev-vendee.fr		21/09/2022
Actions à réaliser	Plage horaire envisagée	Nbr de PL concerné	Gain annuel (kWh)	Gain annuel (€)
Modification du temporaire 1	ENSEMBLE DES VOIES: extinction de 21:00 à 06:00 sauf 2 nuits SD avec extinction de 21:00 à 08:00	424	43 817	7 492,65 €
Modification du temporaire 2	THEATRE: extinction de 00:00 à 06:00 sauf 2 nuits SD avec extinction de 00:00 à 08:00	7	220	37,64 €
Total		431	44 037	7 530,29 €
Impact sur le budget lié aux consommations				
2021	2022			
	estimation avant actions	estimation après actions		
16 900 €	24 400 €	16 870 €		

LE MOT DES ADJOINTS

3 ADJOINTE



Catherine DORMOY

Responsable de la Commission :
Enfance / Jeunesse / Affaires sociales
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale
Membre des Commissions communautaires
Affaires sociales / Santé / Prévention seniors
Enfance-Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

POUR RAPPEL ONT ÉTÉ ÉLUS EN OCTOBRE 2020 POUR 2 ANS : AGIBAUD Mélyne, ARSICAUD Léon, BESSEAU Lukas, GUERET Gabriel, LALONNIER Oscar, LESIEUR Nino, MENONI Clémence, NEGRET Emy, QUESNEL Marie-Alice et ROGER Adélaïde.

Le Conseil Municipal des Jeunes est encadré et animé par les élus de la COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE : BARRAUD Cindy, BERNARD Katia, BOUCHEREAU Virginie, DORMOY Catherine, MARTINET Christelle et SENNHENN-AUBOIN Nathaliel.



Le CMJ s'est réuni 14 fois.

DES CES RENCONTRES, EN SONT RESSORTIES DE TRÈS BELLES ACTIONS :

- La création d'un logo propre au CMJ
- La rédaction d'un règlement interne au CMJ validé par tous
- A la demande de M. POITOU, des drapeaux avec le logo et un MERCI pour nos anciens défunts ont été réalisés pour être utilisés lors des commémorations organisées par la Municipalité.
- Une rencontre avec Mme FARDIN en charge des espaces verts, a eu lieu afin de déterminer les besoins d'aménagements aux abords du city-stade et d'étudier la faisabilité d'une customisation du transformateur situé rue de la Vallée :

→ Cette rencontre a donné lieu à un déplacement au city-stade afin de définir les emplacements des différents achats envisagés soient : 1 table de ping-pong, 1 table de pique-nique, 1 abri et 1 porte-vélos.

→ Concernant la customisation du transformateur électrique une thématique a été choisie : bois et nature. Puis les sujets et les couleurs ont été définis pour orienter l'artiste avec laquelle nous avons travaillé dans ses esquisses.

→ Une fois le choix fait sur les propositions de l'artiste, il a été décidé que nous réaliserions ce travail le 17 avril 2021, toute la journée.

- Une rencontre avec les propriétaires habitants à côté du city-stade a eu lieu en présence de M. le Maire afin de sensibiliser les jeunes à certaines incivilités de la part de leurs pairs. Le but était qu'ils se fassent "médiateurs" du fait de leur statut d'élus.
- Cette fonction a aussi été utilisée à chaque fin de réunion, pendant leur 1^{re} année de mandat, pour avoir leurs avis et leurs vécus durant les pauses méridiennes et les temps périscolaires.
- 2 matinées "NETTOYONS LA NATURE" ont été organisées avec malheureusement, de tristes records sur le poids des déchets collectés.



- Par ailleurs, ils ont participé à la réflexion du cadeau fait par la Municipalité aux élèves de CM2 remis lors de la fête des écoles.



- Et le projet phare de ce mandat a été **LA BOUM !** L'organisation s'est faite conjointement **avec les jeunes du Foyer des jeunes** qui venait de rouvrir. C'est la première fois qu'une telle manifestation était organisée à l'attention des jeunes âgés de 9 ans à 12 ans, de 18h à minuit. Ce fût un réel succès !

Merci à ces jeunes conseillers, mais aussi aux élus adultes pour leur investissement, leur engagement et leur assiduité tout au long de ces 2 années.

Maintenant, l'aventure CMJ continue avec de nouveaux jeunes, élus pour 2 ans :

AITSIALLY Maïlys, AUGER-HERPIN Mathéo, ARRIGNON Stella, CABAYE Cantin, DEHON Kléa, DELOURME Louisa, DRUGEON Loukas, HAMDY Syrine, GARNAUD Capucine et LIGONNIERE-BELAUD Florian.

Leurs projets vous seront communiqués ultérieurement.



LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS, même s'il s'est peu réuni, a eu des actions auprès de notre population vulnérable :

- Durant les périodes de crise sanitaire, puis chaudes, voire caniculaires, des membres du CCAS se sont enquis par téléphone, des situations, des besoins et des attentes de nos anciens, et cela régulièrement.
- Le CCAS a continué à remplir sa mission quant à l'étude des dossiers d'aide sociale pour les hébergements soit en établissement médico-social pour personnes handicapées soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées.
- Par ailleurs, des Chaillezais ont été aidés, accompagnés pour un mieux vivre.
- Un atelier animé par la Communauté de communes sur la

prévention du cœur a eu lieu le 13 octobre dernier, avec succès !

- Lors de notre dernier CCAS, la personne chargée d'animer tous les ateliers à destination des seniors pour la Communauté de communes Sud Vendée Littoral, nous a présenté ses propositions. Et nous avons accepté la proposition qu'elle nous a faite sur **l'organisation sur la commune pour le 1^{er} trimestre 2023, de 2 ateliers :**

→ Atelier "D-Marche" porté par l'association A la Découverte de l'Age Libre

→ Atelier "Vitalité" porté par la MSA

Une communication sera faite pour vous sensibiliser et faire que vous participiez à ces rencontres qui vous sont destinées.

LE MOT DES ADJOINTS

4 ADJOINT



Bertrand DELATTRE

Responsable des Commissions :
*Communication / Sécurité / Emploi / Recherche
 de subventions et démarches administratives /
 Plan communal de sauvegarde*

Membre de la Commission communautaire
Développement économique / Numérique

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons souhaité recevoir les nouveaux Chaillezais et Chaillezaïses pour nous présenter à eux et leur souhaiter la bienvenue.



Les associations avaient été conviées pour faciliter leur visibilité. Cette cérémonie fut riche de rencontres et d'échanges permettant à chacun de partager un moment de convivialité ; le tout ponctué par la remise de cadeaux et d'une chemise présentant la commune.



COMMUNICATION

Ne passez plus à côté d'un événement chaillezais !



FACEBOOK (plus de 1185 abonnés), **INSTAGRAM**, des **panneaux numériques** et un **site internet tout neuf !** Autant de médias qui vous permettent de suivre l'actualité de votre commune.

Vous pouvez également visionner le Conseil municipal en direct sur la page Facebook de la mairie.

CIVISME ET DYNAMISME

1^{re} CARTE D'ÉLECTEUR

Intégrer nos jeunes à la vie démocratique de notre pays est important, c'est pourquoi nous les avons reçus officiellement pour leur remettre leur toute première carte d'électeur.



17 NAISSANCES !

Il fait bon vivre à Chaillé-les-Marais : 17 naissances ont été recensées dont une à Le Sableau ! (voir page XX zoom)

AIDES DE L'ÉTAT

Notre perspicacité est payante : c'est 410 835 € de subventions que nous avons pu percevoir de l'État (Plan France Relance), de la Région Pays de la Loire et du Département pour l'ensemble de nos projets déjà réalisés. Et 770 259 € de subventions sont en cours de règlement (voir page 7 Finances)

SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENTS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Notre PCS a été créé en 2014, mais laissé sans révision ni exercice alors que la loi l'imposait avant 2019. Nous l'avons donc réactualisé et avons travaillé à sa refonte en y associant le SDIS pour qu'il soit le plus cohérent possible aux impératifs d'urgence recensés localement.

Il sera testé en 2023 avec les différents services de l'État.

Toujours dans ce principe de sécurité de notre territoire vous recevrez en 2023, le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).



LA RD 137 EN QUESTION

Nous sommes régulièrement interpellés par les riverains de la Route Départementale 137 et ce, sur nos 3 bourgs, au sujet de la sécurité routière notamment à cause de la vitesse excessive des véhicules qui y circulent.



Cet axe routier comme son nom l'indique est départemental et classé à grande circulation.

Il n'appartient donc pas à la commune. Tout souhait d'aménagement (trottoir ou chaussée) de notre part doit faire l'objet d'une demande pour être validée par les services routiers départementaux.

Avec la Commission VOIRIE, nous faisons remonter les dangers potentiels et réels de cette route. Des tests de vitesse et de comptage de véhicules seront réalisés par le Département. Une demande est en cours d'étude par leur service pour l'installation d'un nouveau système de feu tricolore comportemental (reste au vert si la vitesse est respectée), nous attendons leur décision.

D'autres aménagements, notamment pour sécuriser les piétons, vont être proposés par la Commission VOIRIE de Fabien DELOURME.

ZOÉ ET ARTHUR



2 petits personnages, Zoé et Arthur, sont apparus rue du 11 Novembre. Ils viennent rappeler aux usagers de la route qu'aux abords des écoles, il y a des enfants susceptibles de se trouver sur les trottoirs et de traverser.

Petit rappel de sécurité pour adapter sa vitesse !

LE MOT DES ADJOINTS

5 ADJOINTE



Melissa DA SILVA

Responsable de la Commission : Bâtiments
Membre de la Commission communautaire
Patrimoine / Bâtiments/ Espaces verts / Voirie

LA RUE DE L'AN VI SE RÉINVENTE

UN NOUVEAU FLEURISTE

Afin de répondre à la demande croissante de locaux commerciaux, la Commune a procédé à l'achat d'un bâtiment et de son terrain.

Après son isolation et le changement des menuiseries, des espaces spécifiques (sanitaires et réserve) ont été créés à l'intérieur. Mis en location, vous pourrez dès janvier 2023, y trouver un fleuriste.



UN CABINET DENTAIRE

La rénovation du cabinet dentaire est lancée. Ralenti faute de charpente, le chantier a repris pour une livraison prévue en mars 2023. Son extension permettra d'y accueillir au printemps d'une dentiste et d'un chirurgien dentiste qui exercent déjà sur Chaillé.



D'AUTRES AMÉNAGEMENTS EN COURS...

INSTALLATION D'UNE PSYCHOLOGUE

Le logement, sis 15 rue du 8 Mai, d'une superficie d'à peine 20m² ayant été libéré, va être réhabilité en local professionnel.

Des travaux ont été réalisés pour y accueillir une psychologue.

LE SERVICE TECHNIQUE A DÉMÉNAGÉ

Afin de proposer un site adapté en superficie au stationnement des véhicules, au travail en atelier,

au stockage de matériels et à un espace de vie pour les agents, le service technique de la commune a déménagé : il a intégré le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers.

L'accès et le stationnement sur la plate-forme située en façade sont maintenant réservés aux véhicules communaux et à ceux des agents du service technique.

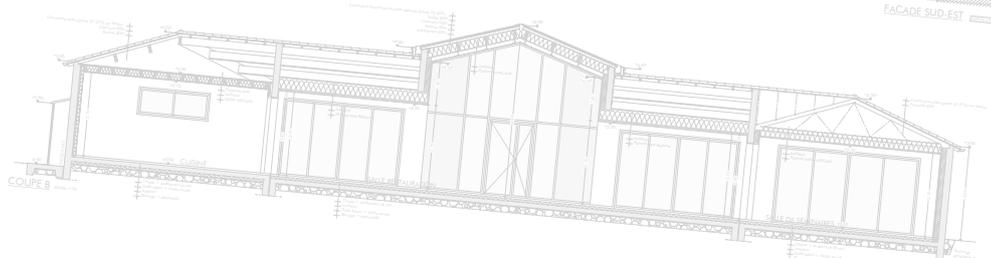
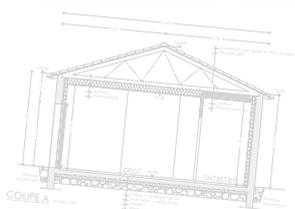
L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Nous poursuivons la rénovation de l'école de musique : après les sanitaires et les sols, c'est au tour de l'isolation et du chauffage.

UN FUTUR RESTAURANT

Comme vous avez pu le constater rue de l'An VI, une fois les vieux bâtiments démolis, les travaux de terrassement et de pieutage ont débuté sur le terrain destiné à accueillir le futur restaurant.

Rendez-vous mi-2023 pour son inauguration !



DES NEWS DU FOYER DE JEUNES

UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE QUI SE DÉVELOPPE

Dans le cadre de sa politique enfance jeunesse, la Municipalité de Chaillé-les-Marais souhaitait offrir aux jeunes Chaillezais, de nouvelles perspectives locales.

Les élèves de CM1 et CM2 se voient proposer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), mais il n'y avait plus rien après. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de rouvrir le Foyer des jeunes en septembre 2021.



Animatrice de formation depuis 2014, c'est en 2021 que, moi, Cindy AUGUIN, je suis employée par la Commune pour encadrer celles et ceux qui s'y rendent.

L'objectif est de proposer aux jeunes un lieu qui leur appartient où ils peuvent se retrouver, avoir ou non des activités selon leurs envies et créer des événements dans la commune.

Pour y parvenir, une junior association est créée le 18 décembre 2021 "LE MONDE DES JEUNES" : un statut particulier réservé aux jeunes mineurs qui en ont la gestion. Le bureau est désigné par vote, durant les heures d'ouverture du foyer ; Oscar et Pierre en sont les représentants, Louison et Elien les trésoriers (tout cela avec l'accord des parents). C'est une bande de copains qui avaient déjà connu l'aventure du CMJ mais qui en grandissant ne savaient pas où se retrouver en dehors de chez eux.

Les horaires ont été adaptés aux emplois du temps scolaire et aux vacances.

Sans inscription, on peut s'y rendre à son gré le soir, après le collège ou les mercredis et les samedis après-midi.

Seule une cotisation annuelle de 5 € est demandée.

Faire des activités que je prépare en amont, se reposer ou discuter, chacun y fait son choix sans obligation ; d'ailleurs voici quelques exemples de ce que nous avons pu faire :

- Réalisation par les jeunes du logo de la junior association « Le monde des jeunes ».
- Récolte des boîtes "Noël" destinées au Secours catholique pour les offrir aux plus démunis.
- Organisations d'une crêpe party, d'une raclette party et d'un pique-nique.
- Création d'une page Tik tok et Instagram pour nous faire connaître. C'est 2 réseaux sont intégrés dans mon téléphone professionnel auquel ils ont accès uniquement au foyer et sous ma surveillance en ma qualité de "Promeneur du net".
- Participation et organisation conjointe avec le CMJ de la boum
- Petits travaux d'aménagement et de décoration au sein du foyer.
- Présence au marché d'été pour vendre les gâteaux et crêpes faits par nos soins, et au marché de Noël, où nous avons vendu des créations faites avec des objets de récupération !

Une année remplie de belles aventures qui ont permis aux jeunes de découvrir le monde associatif (avec des échanges intergénérationnels) ou de nouvelles activités (cuisine, initiation handisport...) et qui leur ont donné le goût de l'investissement personnel par l'organisation de manifestations...



Les projets fleurissent et ils m'ont déjà demandé :

- d'organiser une course de caisses-à-savon, un concours de belote et une boum avec le CMJ,
- de participer aux marchés d'été et à la kermesse avec l'APE,
- de poursuivre l'aide aux associations de la commune,
- de partager les locaux et les activités pour des moments avec l'Accueil de loisirs de la commune afin de rencontrer de nouveaux jeunes des communes avoisinantes.

Vous pourrez reconnaître les membres de l'association "LE MONDE DES JEUNES" par le tee-shirt qu'ils ont fait faire à Créa Bettina et la banderole avec leur logo.

Pour tout cela, nous sommes accompagnés par Mme Catherine DORMOY, adjointe au maire en charge de l'enfance jeunesse.



FOYER OUVERT LE

Mardi	17h30-18h45
Mercredi	13h00-18h00
Vendredi	15h00-18h45
Samedi	14h00-18h00

Le foyer sera ouvert durant les vacances scolaires du lundi au vendredi
 Automne / Hiver: 13h - 18h
 Printemps / Été: 14h - 19h
 Les Horaires peuvent être modifiés en cours d'années.

ATTENTION PRAT

- Les mercredis, vous avez la possibilité de descendre à l'arrêt de bus à côté du foyer
- Venez avec votre plus beau sourire et vos envies du jour
- Investissez-vous au sein du foyer

LES CHOSSES À NOTER

Je suis présente de l'ouverture jusqu'à la fermeture du foyer

Je suis présente sur les réseaux sociaux (facebook / Snap) pour échanger avec vous

ME CONTACTER

- Téléphone: 06 44 92 05 30
- Mail: jeunesse.chaillelemarais@gmail.com
- Facebook / Snap: AUGUIN Cindy
- Point de rencontre: Au foyer ou en Mairie



"PROMENEUR DU NET", C'EST QUOI ?

La démarche "PROMENEURS DU NET" est un dispositif national déployé en France dès 2012 pour assurer une présence éducative sur Internet.

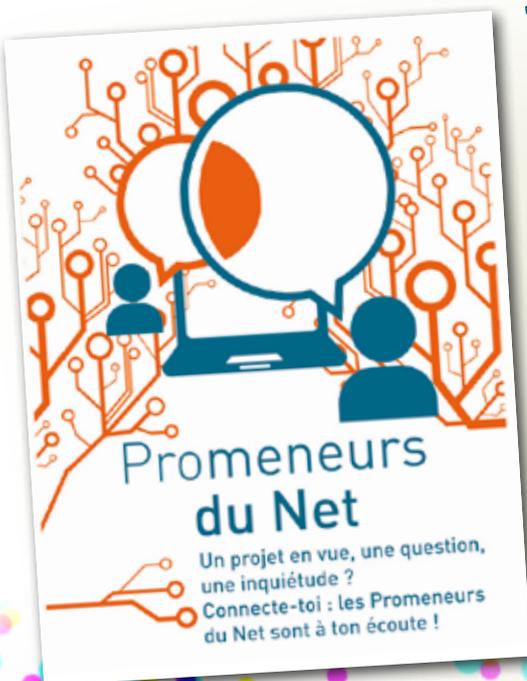
Un professionnel de la jeunesse (éducateur, animateur, travailleur social...) assure **une présence éducative sur internet** dans le cadre de ses missions habituelles.

Il est employé par une structure conventionnée avec la CAF qui met en œuvre le dispositif "Promeneurs du Net". Le "Promeneur" **établit une relation de confiance avec les jeunes de son territoire sur les réseaux sociaux**, en se présentant toujours à visage découvert.

OBJECTIF ? Répondre aux préoccupations des jeunes et leur proposer de participer aux événements de la structure afin de tisser du lien, de favoriser l'accès aux droits...

A ce titre, ma présence sur Facebook sert à assurer **une continuité éducative en ligne**, et à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent.

C'est à vous de faire la démarche de demande d'amis. Merci.



AU SECRÉTARIAT

Emmanuelle GENTIS et
Roseline GUERET

AU REVOIR ROSELINE...

Après 12 années à la mairie de Chaillé-les-Marais, Roseline GUERET part pour celle de Triaize.

Le 26 octobre dernier, la Municipalité lui avait organisé une réception pour la remercier du travail accompli durant toutes ces années.

Nous lui souhaitons le meilleur dans la poursuite de sa carrière.

AU SERVICE TECHNIQUE

Eric OUVRARD

BIENVENUE À ÉRIC ET HUGO

Eric OUVRART est venu compléter l'équipe du service technique tout comme Hugo GRELAUD.

Pour ce dernier, la Municipalité a signé une convention avec le Centre de secours pour que Hugo, pompier volontaire, puisse se mettre en disponibilité pompier durant son temps de travail communal.

AU SECRÉTARIAT

Blandine ALBERT

AU SECRÉTARIAT À L'AGENCE POSTALE

Cindy GUÉRINEAU

BIENVENUE À BLANDINE ET CINDY

Emmanuelle GENTIS et Blandine ALBERT auront le plaisir de vous accueillir en mairie, et Cindy GUERINEAU vous recevra à l'agence postale communale.



Hugo GRELAUD
est aussi
pompier volontaire

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis juillet 2021, l'AGENCE POSTALE est COMMUNALE. Pour rappel :

- ⇒ La distribution des sacs jaunes s'opère au sein de l'Agence postale communale, sans contrainte de dates.
- ⇒ Cindy GUÉRINEAU vous y accueille : elle est en emploi à temps complet partagé avec la mairie qui prend en charge le restant salarial.
- ⇒ HORAIRES D'OUVERTURE :
 - DE SEPTEMBRE À JUIN : du MARDI au SAMEDI..... 8h30 à 12h
 - En JUILLET-AOÛT : du LUNDI au VENDREDI..... 8h30 à 12h
- ⇒ Durant les congés : La Taillée et Chaillé ont mutualisé leur personnel afin de ne pas fermer leur Agence postale respective.



POURSUITE DES DÉDOUBLEMENTS ET RETOUR DES « TEMPS FORTS »

LA RENTRÉE

La rentrée de l'école a pu cette année s'effectuer dans des conditions "normales" et nous nous en réjouissons. Ainsi, les parents ont pu accéder aux classes de l'école maternelle comme aux classes de CP (durant la première période), facilitant la connaissance réciproque des enseignants et des familles.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Au niveau de l'équipe pédagogique, cette année, l'école accueille 2 nouvelles enseignantes.
- A cela s'ajoute le recrutement d'une volontaire en service civique pour, notamment, faire vivre la bibliothèque de l'école, aider aux charges administratives et accompagner les élèves et les enseignants au quotidien.

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Cette année scolaire voit les dédoublements se poursuivre avec l'intégration des élèves de GS dans le dispositif national des « classes dédoublées » (12 à 15 élèves maximum par classe en début d'année scolaire en GS, CP et CE1). Il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle pour ces élèves qui, comme les CP et CE1, pourront bénéficier d'apprentissages dans un groupe classe réduit en nombre. Malgré tout, la répartition des autres niveaux de classe devient de plus en plus problématique...

LES EFFECTIFS

Nous accueillons actuellement 184 élèves, contre 180 l'an passé, et disposons toujours de 11 classes, de la Toute Petite Section (TPS) au CM2, pour les accueillir.

UN NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE

Il est très inspiré du précédent, la période de crise sanitaire ayant bloqué bien des projets. Gageons que cette fois-ci, nous atteindrons ses objectifs.

Il est de nouveau centré sur l'enrichissement du "climat scolaire", le développement d'un usage réfléchi du numérique et l'ouverture culturelle et artistique pour les élèves.

Plusieurs actions dans ces domaines verront le jour dès cette année.

INFOS PRATIQUES

Directeur : Johan JOLY

1 Rue Jules Ferry

85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS

02 51 56 71 03

mail : ce.0851152@ac-nantes.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

voir page 65



TOUJOURS CÔTÉ PROJETS

Cette année scolaire marque le retour des temps forts après 2 années d'interruption.

- Ainsi, les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 (5 classes) bénéficieront d'un séjour à St-Hilaire de Riez, du 15 au 17 mars 2023, dans le cadre d'une classe découverte. L'ensemble de l'équipe pédagogique se réjouit à l'avance de pouvoir faire de nouveau sortir les élèves des murs de l'école dans le cadre d'un projet d'envergure.
- Par ailleurs, l'ensemble des classes de l'école est concerné depuis le début de l'année scolaire par des sorties culturelles et sportives à la journée, comme elles pouvaient se dérouler avant le début de la crise sanitaire.

MERCI !

Nous souhaitons enfin remercier chaleureusement les membres de l'Association de Parents d'Élèves pour leur soutien sans faille ainsi que les représentants élus des parents d'élèves pour leur engagement et leur implication au service de toutes et tous.

Nous remercions également l'équipe municipale pour sa capacité d'écoute et le soutien qu'elle nous apporte au quotidien.

L'équipe enseignante



LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

UN SUJET PHARE !

C'est un projet porté depuis de nombreuses années maintenant. Fort est de constater que nous n'avions jamais été aussi loin dans l'avancée de ce programme qu'aujourd'hui. **En voici le détail par étapes !**

DÈS LE DÉBUT DE NOTRE MANDATURE EN 2020, NOUS AVONS

- recensé les lieux d'implantation envisagés et envisageables afin d'en connaître les contraintes
 - repris l'ensemble des projets et les avons projetés sur ces lieux d'implantation
- **1^{er} constat et d'importance** : aucune étude financière n'a été réalisée à ce jour pour budgétiser les travaux.
- D'autre part, la superficie disponible nécessaire au pôle enfance jeunesse est inférieure aux besoins.

EN 2021

AU PREMIER SEMESTRE :

- Plusieurs réunions avec Vendée Expansion (maître d'œuvre) afin de réaliser des projections sur les différentes possibilités.
- Accueil de la présidente et vice-présidents de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral afin de connaître le positionnement de l'intercommunalité.
- Demande d'un estimatif financier sur un projet neuf ou en rénovation.

- Renégociation des emprunts communaux en cours pour profiter des taux bas et dégager une marge d'emprunt plus forte pour l'école.

AU SECOND SEMESTRE :

- Réception de l'étude financière du Pôle enfance jeunesse.
 - Négociation et achat de terrains utiles au projet.
 - Audit financier avec les banques et les services fiscaux afin de connaître les capacités de financement de la commune pour ne pas obérer le budget et les projets communaux sur plusieurs décennies.
 - Plusieurs rencontres avec le CAUE (conseil architecture urbanisme environnement) afin de présenter l'ensemble des projets pour la rédaction d'un rapport sur l'organisation de la vie communale en y intégrant toutes les projections du pôle enfance jeunesse des différents sites.
- **2nd constat** : le coût du Pôle enfance jeunesse parentalité est **estimé entre 6 et 7 millions d'euros**. La Communauté de communes se désolidarise et seuls **l'État, la Région, le Département et la CAF viendront le subventionner** sans en connaître les montants (ceci étant lié aux élections des nouveaux conseils), mais ils seront plafonnés.
- Le site de la plaine des sports étant contraint par son zonage si un agrandissement devait à l'avenir se faire, **le site actuel de l'école élémentaire paraît alors le plus adapté.**

STATIONNEMENT EN CENTRE-BOURG



EN 2022

AU PREMIER SEMESTRE :

- **EN JANVIER**, rencontre avec un architecte conseil du CAUE pour procéder à une étude d'opportunité du projet sur le site actuel de l'école élémentaire avec la création de parkings supplémentaires.
- **EN FÉVRIER**, réception du rapport du CAUE.
- Rendez vous avec plusieurs banques afin de connaître leurs propositions financières
- **EN MARS**, étude des préconisations reçues du CAUE avec Vendée Expansion, et définition du programme travaux par Vendée Expansion.
- Rencontre avec Mme la Sous-Préfète et visite des écoles.
- Premier Comité de pilotage (composé d'élus, enseignants et parents d'élèves) pour la présentation de l'ensemble des éléments liés au projet école.



- **EN MAI**, élus, enseignants et parents d'élèves visitent une entreprise proposant une construction hors site pour en comprendre les avantages et les inconvénients.



- Réunion avec nos Conseillers départementaux afin de connaître les nouvelles modalités d'obtention des subventions récemment adoptées par le Conseil départemental.

- **EN JUILLET** : signature de la convention d'assistant à maître d'œuvre avec Vendée Expansion et réunions pour finaliser le programme travaux détaillé qui répondra aux besoins des enseignants, des intervenants scolaires et des élèves.
- **EN OCTOBRE**, 2^e comité de pilotage pour présentation du programme détaillé des travaux.

EN RÉSUMÉ :

- Le groupe scolaire sera implanté à la place de l'école élémentaire. Les diverses rencontres avec des spécialistes nous ont convaincus de ce choix et de la faisabilité du projet dans son ensemble (écoles, restaurant scolaire, parkings...).
- L'objectif est de **conserver l'attractivité du centre-bourg** et l'environnement naturel du site.
- Compte tenu de la conjoncture économique, sociétale et politique, il ne nous est pas possible d'engager une dépense de plus de 6 millions d'euros en une seule fois.

Il est donc décidé de phaser ce projet en 3 temps :

1. **l'école élémentaire** (bâti est le plus obsolète)
2. **l'école maternelle**
3. **le restaurant scolaire**

- Ce phasage va permettre de percevoir à 3 reprises **le maximum des subventions** sur des tranches de travaux à plus de 2 millions d'euros chacune.
- Autre avantage, ces montants permettent d'éviter le concours à architectes européens qui est très coûteux et très long mais légalement obligatoire (10 mois de gagner).
- Cet échelonnement tient aussi compte des contraintes des emprunts en cours notamment celui de la salle du Pré Vert. Ce qui permettra l'obtention de prêt en adéquation avec nos besoins d'après les banques consultées.
- Ce sujet est évoqué à chaque Conseil d'école, le comité de pilotage se réunit à chaque nouvelle avancée, et **une réunion publique sera organisée** en temps voulu. Ceci pour que vous soyez tenus informés et éviter toutes mauvaises interprétations car nous serons là pour répondre à vos interrogations.

A CE JOUR :

Le site est défini et la Municipalité sait de manière approximative ce que sera la dépense, mais aussi les recettes à mettre en face.

UN RÉTROPLANNING A ÉTÉ ÉLABORÉ :

- École élémentaire..... été 2024 > livrée rentrée 2026
- École primaire..... livrée rentrée 2030
- Restaurant scolaire livré rentrée 2035

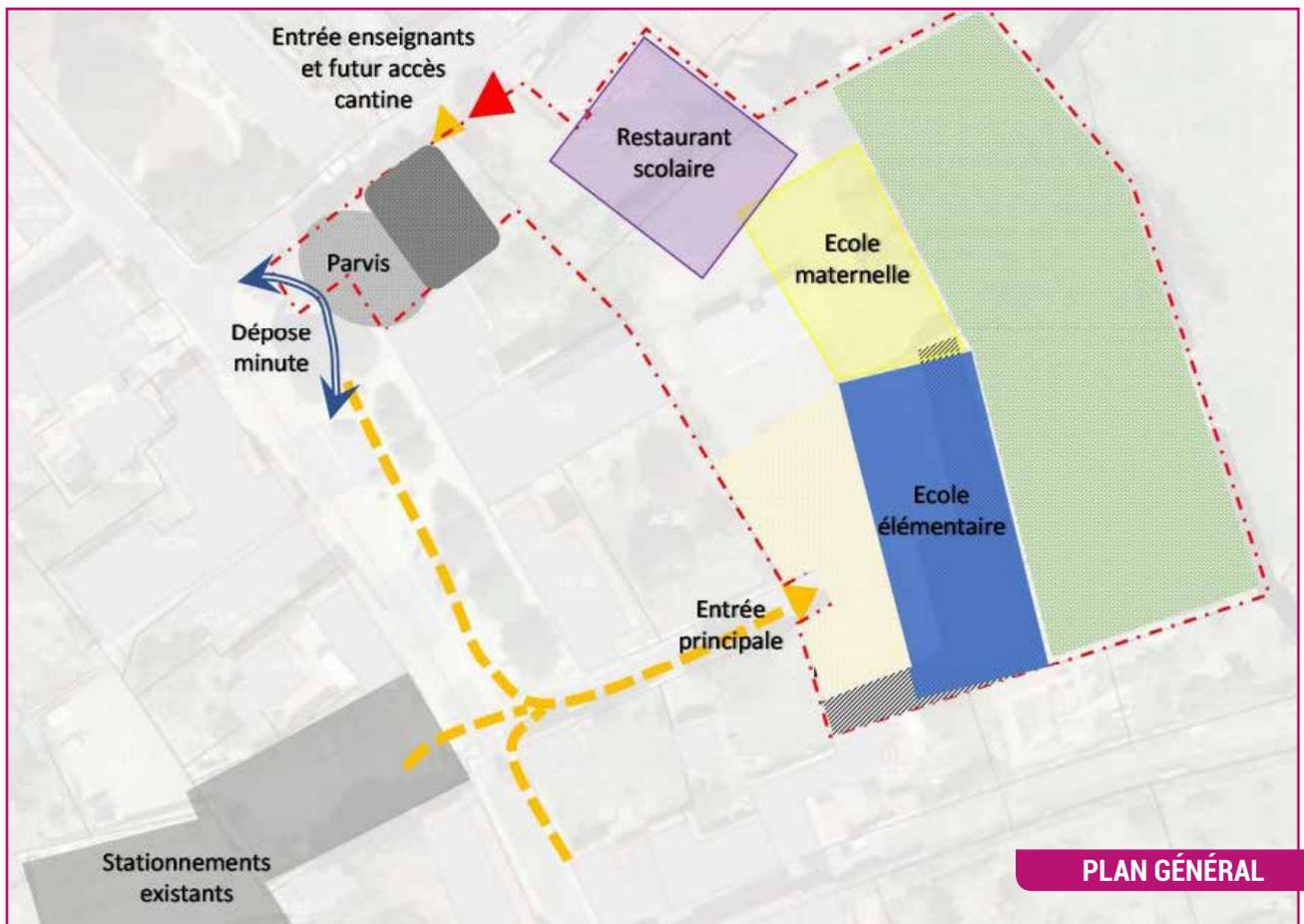
- **EN OCTOBRE DERNIER**, les relevés topographiques et les différents diagnostics ont été réalisés. Au conseil municipal d'octobre, il a été donné pouvoir à M. le Maire de signer le projet de restructuration et extension de l'école élémentaire.
- Des architectes vont pouvoir candidater pour la réalisation de ce projet.
- Des terrains sont en cours d'acquisition pour résoudre le problème de stationnement des parents. Il est également envisagé un emplacement réservé aux enseignants et un dépose-minute pour éviter la double file.

Le projet avance à grands pas mais nous sommes toujours sous la contrainte des délais administratifs légaux, les temps d'étude et de remise des rapports par nos partenaires.

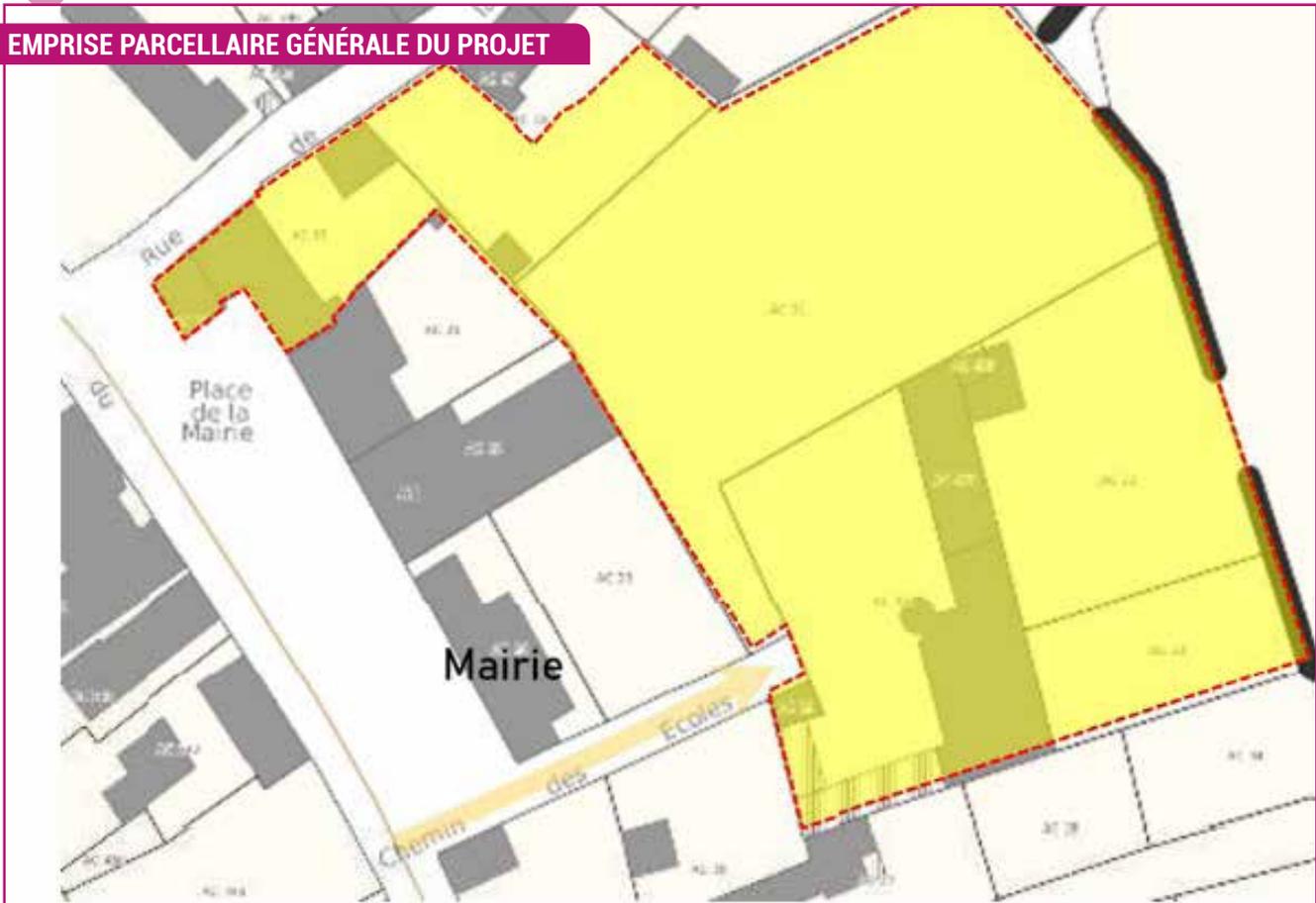
Les prochaines années seront principalement dédiées au groupe scolaire pour respecter le calendrier. Nous continuerons à travailler avec l'ensemble des protagonistes pour être le plus efficient dans notre action pour les enfants et l'équipe éducative.

Nous sommes donc ravis de vous annoncer que la décision prise va se concrétiser par la **présentation d'un PROJET ÉCOLE dans sa globalité** pour qu'il ne soit pas remis en cause après chaque mandature municipale.

La première tranche des travaux de l'école élémentaire débutera donc dès juillet 2024 pour une intégration des nouvelles classes en septembre 2026.



EMPRISE PARCELLAIRE GÉNÉRALE DU PROJET



PLANING PRÉVISIONNEL

PHASE	DATE
Recueil des besoins - Mise à jour des données	jusqu'au 25/07/2022
Relevé topo, diagnostics - Programme	sept/oct. 2022
Validation programme et lancement consultation MOE en Conseil Municipal	19/10/2022
Consultation restreinte de MOE (MAPA < 215 K€HT) sans remise de prestations, avec audition	nov 22 - février 23
Validation en Conseil Municipal	Fin février 2023
Esquisse	Fin mars 2023
Avant Projet Sommaire + estimation travaux par lot	Fin avril 2023
Etude de sol G2 AVP	Mi-juin 2023
Avant Projet Détaillé	Mi-juin 2023
Validation APD	Fin juin 2023
Dépôt PC (+ 5 mois instruction)	Début juillet 2023
PRO	Mi-septembre 2023
Dossier de Consultation des Entreprises DCE	Octobre 2023
Consultation travaux MAPA	Nov 23 - Avril 24
Demande de subvention ETAT 2023 et CAF en Conseil Municipal sur échéancier	Début 2024
Validation choix des E en Conseil Municipal	mai-24
Notification - OS de démarrage travaux (après accord subvention DETR)	Juin - Juillet 2024
Durée des travaux (1 phase avec externalisation de l'école durant les travaux)	18 mois
Réception	Premier semestre 2026
Mise à disposition - ouverture	Rentrée 2026



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Sud Vendée
Littoral

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FRANCE SERVICES À CHAILLÉ LES MARAIS

À QUOI ÇA SERT ?

- ▶ À l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, **les animatrices de France Services sont à votre disposition pour vous informer, vous orienter vers le bon interlocuteur ou vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité** dans les domaines de : *l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire...*
- ▶ **France Services se déplace aussi en itinérance** dans certaines communes sur le territoire du Sud Vendée Littoral à : la Caillère-Saint-Hilaire, Mareuil-sur-Lay, la Tranche-sur-Mer et à Saint-Michel-en-l'Herm.

▶ 2 ANIMATRICES

- Pour vous orienter vers le bon interlocuteur
- Faciliter l'utilisation des services en ligne
- Prendre des rendez-vous avec les administrations
- Vous aider dans les démarches administratives en ligne

ÉQUIPEMENTS EN LIBRE ACCÈS

Ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuse sont mis à votre disposition.

LES SERVICES DISPONIBLES

Permanences hebdomadaires ou mensuelles sur rendez-vous avec : la Mission Locale, la conciliatrice de justice, le conseiller mobilité de l'atelier Méca Sud Vendée, l'Adile 85, la juriste du CIDFF, la travailleuse sociale de la CAF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP.



ACCUEIL

43 bis rue du 11 Novembre
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIIS
02 51 56 70 88 / 06 31 90 67 53
Du lundi au vendredi
8h45 - 12h15 / 13h - 16h30

franceservices@sudvendeelittoral.fr



MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

- ➔ POUR LES PERSONNES ÂGÉES de + de 60 ans en perte d'autonomie et leurs familles : INFORMATIONS, ORIENTATION, CARTE À DOM...
- ➔ Assistant social, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, Educateur de prévention, Psychologue accompagnement les personnes et les familles au sein de la MDSF sur RDV ou bien à domicile

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

- 1 Quai Est du Port à LUÇON..... 02 51 97 69 69
- 22 Rte de Nantes à STE-HERMINE 02 51 97 69 30

JEUNES 16 – 25 ANS



Mission Locale
du Sud Vendée
PAYS DE LA LOIRE

ANTENNE DE LUÇON

Forum des Services
14 place du Général Leclerc

02 51 51 17 57   

TU VEUX TROUVER

...un MÉTIER qui te plaît ?

...une FORMATION pour y arriver ?

...des SOLUTIONS pour la vie quotidienne ?

> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !

+ d'infos : www.missionlocalesudvendee.fr

Forum DE L'EMPLOI SAISONNIER
MERCREDI 15 FÉVRIER 2023

ESPACE PLAISANCE À LUÇON
14h > 18h

Camping / Commerce
Hôtellerie / Restauration
Agriculture / Animation
Entretien / Aide à la personne

ACTIF EMPLOI  
Proches et Solidaires à la fois

Votre partenaire solidaire
ACTIF EMPLOI RECRUTE !

28 bis allée Saint François
85400 Luçon
Tel : 02 51 27 95 59
www.actif-emploi.com
actiflucon@actif-emploi.com

Particuliers Entreprises
Collectivités Associations

DES SERVICES
QUI AMÉLIORENT VOTRE QUOTIDIEN

MON CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES SERVICES À LA PERSONNE

C'est une fois par an. immédiat!

ADMR

Le service d'Aide et d'Accompagnement à domicile ADMR intervient auprès des seniors, personnes avec handicap, pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

ADMR DE NALLIERS-LUÇON
25 rue Pierre et Marie Curie à NALLIERS
02 52 61 47 47
maraislittoral@admr85.org

LES ASSOCIATIONS ADMR RECRUTENT !
Retrouvez l'ensemble de nos offres sur :
carees.werecruit.io/fr/admr-85

La conciliation de justice



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Un problème de voisinage ? Un différend entre administrés ?

LE CONCILIEUR DE JUSTICE PEUT VOUS AIDER !

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une **solution amiable** à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est GRATUIT. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur la commune de Chaillé les Marais, **M. Jacky MOTHAI**s, conciliateur de justice, vous accueille tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois à la MAISON FRANCE SERVICE sur rendez-vous au 06 88 94 29 42

Regard sur...



La Bibliothèque

La bibliothèque est un service communal public **GRATUIT** destiné à toute la population.

L'équipe des bénévoles est heureuse de vous y accueillir et de vous conseiller.

Nous sommes ravis de pouvoir de nouveau recevoir les écoliers et ainsi faire profiter tout le monde des nombreux ouvrages achetés chaque année pour enrichir nos collections.

OUVERTURE

19 Rue du 11 Novembre

Renseignement Mairie : 02 51 56 72 98

L'équipe de bénévoles vous accueille :

Mercredi 14h30 - 17h
Samedi 10h - 12h

RÉSERVER DES DOCUMENTS EN LIGNE

Sur le portail de la bibliothèque départementale de la Vendée : www.bibliotheque.vendee.fr consultez leurs catalogues de chez vous. Adressez-vous ensuite à la bibliothèque pour réserver l'ouvrage de votre choix.



e-médi@

Médiathèque Numérique de Vendée



LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Chaque UTILISATEUR de la BIBLIOTHÈQUE peut accéder aux RESSOURCES NUMÉRIQUES PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT !

Renseignez-vous à la bibliothèque



SENIORS
Bien vieillir accompagné



UN JOUR PART'ÂGÉ

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Des communes de Chaillé-les-Marais, Champagné-les-Marais, Le Gué-de-Velluire, L'Île-d'Elle, Moreilles, Nalliers, Puyravault, Sainte-Radégonde-des-Noyers, La Taillière, Vouillé-les-Marais



En partenariat avec



UN JOUR PART'ÂGÉ

Vous sortez peu ou vous vous sentez seuls, il n'est pas toujours facile pour vous de vous déplacer...

Vous souhaitez rencontrer d'autres personnes autour d'activités variées et conviviales...

Venez partager un moment de détente dans la bonne humeur pour pratiquer des activités selon vos envies.

L'après-midi se terminera par un goûter.

Vous serez accueillis par un(e) animateur (trice) diplômé(e), à votre écoute, chaque semaine en dehors de l'été, dans une salle communale proche de votre domicile, au rythme que vous souhaitez.

Vous venez par vos propres moyens ou nous assurons votre transport.

PARTICIPATION PAR APRÈS-MIDI

5€/personne ou 8€/couple tout compris (transport, animation et goûter)



UN JOUR PART'ÂGÉ

Tous les **mardis** à Chaillé-les-Marais de 14h à 17h

Familles Rurales s'adresse à toutes les générations de la famille, des plus jeunes aux plus âgés, avec la volonté de réfléchir et de créer ensemble des services adaptés pour les habitants des territoires ruraux. Familles Rurales agit dans un esprit de solidarité, de proximité, d'accessibilité et d'ouverture à tous.

CONTACTS

Fédération
Départementale
Familles Rurales
de Vendée

02 51 44 37 62
06 52 44 96 79

unjourpartage@famillesrurales85.org



PAROISSE

NOTRE-DAME DE LUÇON

Au 1^{er} septembre 2022, les paroisses Notre Dame-de-la-Plaine, Ste Thérèse-des-Marais, St Michel-l'Abbaye et Nalliers sont devenues la paroisse NOTRE DAME DE LUÇON.

L'EQUIPE PASTORALE

Cette paroisse est desservie par 4 prêtres :

- Abbé Alexandre-Marie ROBINEAU Curé Doyen
- Abbé Jean-Yves POULAILLEAU..... Vicaire
- Abbé Jean NGUYEN Vicaire
- Abbé Louis-Marie de LINAGE Coopérateur et par...
- Jean-Michel ROBIN..... Diacre permanent
- Stanislas ZAGLI (Laïc en mission ecclésiale) Pastorale des jeunes
- Pauline GILLARD-CHEVALIER assistante de mission du doyenné
- Mère Marie-Reine des Anges Communauté des Servantes du Seigneur et de la Vierge de Matarà
- Albane PAGET Secrétaire de la paroisse
- et de nombreux bénévoles...

UN BULLETIN PAROISSIAL vous informe sur les activités de la communauté chrétienne (11 n°/an), diffusé par abonnement.

LES MESSES

Voir le tableau d'affichages des églises et sur le site internet

- **Samedi à 18h30** : Église de Ste Gemme-La-Plaine ou Nalliers (1/2)
- **Dimanche à 9h30** : à tour de rôle, une messe est célébrée dans l'une des 17 églises.
- **Dimanche à 11h** : à la Cathédrale de Luçon, à Chaillé-les-Marais et à St Michel-en-l'Herm.
- **Chaque mardi à 9h** : une messe est célébrée à l'Aiguillon (1^{er} et 3^e du mois) ou à Nalliers (2^e et 4^e du mois)
- **Chaque mercredi à 9h** : une messe est célébrée à Chasnais (1^{er} et 3^e du mois) ou à Triaize (2^e et 4^e du mois).
- **Du mardi au vendredi** : messe à 19h à la cathédrale (18h du 15 novembre au 15 mars) et à 9h le samedi.
- Des messes sont également célébrées dans les Ehpad, au Carmel, à l'hôpital.

PERMANENCES D'ACCUEIL

PRESBYTÈRE DE LUÇON 02 51 56 02 90

> Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h

PRESBYTÈRE DE CHAILLÉ LES MARAIS 02 51 56 70 29

> Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h

PRESBYTÈRE DE ST MICHEL EN L'HERM 02 51 30 22 33

> Samedi de 10h à 12h

INFOS PRATIQUES

CONTACT

MAISON PAROISSIALE & PRESBYTÈRE

16 Place Leclerc - 85400 LUÇON

02 51 56 02 90

lucon@diocese85.org

www.paroissenotredamedelucon.fr

> Toutes les informations ecclésiales au jour le jour !

DES SERVICES

La Communauté chrétienne et ses pasteurs se tiennent disponibles pour :

- vous accompagner à toutes les étapes importantes de votre vie et de celle de vos proches : baptême, mariage, sépulture
- la croissance de la foi chrétienne à tout âge : catéchèse, préparation aux sacrements (1^{er} communion, confirmation, catéchuménat...)
- sur des temps de rencontre, de convivialité et de fraternité : Alpha, Dim' à la joie, Ciné-pizza, pèlerinages, écoute, formation...



LE CURÉ-DOYEN DE LA PAROISSE

Le Père Alexandre-Marie ROBINEAU, 42 ans, est originaire de Mouchamps, fils d'Hervé, agriculteur à la retraite, et de Marie-Christine, aide-soignante à la retraite. Il a 2 sœurs plus jeunes,

mariées et 4 neveux.

Après des études de droit (ICES) et d'histoire (Catho d'Angers), il entre au séminaire à Nantes, puis à Rome.

Il passe aussi 2 ans de coopération en Inde auprès des enfants des rues et 3 mois au Mexique auprès des SDF et des toxicos

Il est ordonné diacre en 2013 à Luçon et prêtre en 2014 à St Laurent sur Sèvre.

Vicaire à Montaigu et la Bruffière de 2015 à 2019 et curé de Luçon depuis septembre 2019.

Passionné par le sport et le foot, le théâtre, la lecture, la nature, le Puy du Fou, les voyages, et surtout par Jésus !

- Courriel : alexandre.robineau@yahoo.fr

**CONTACT**

Capitaine
ROGER Jean-Noël

06 75 94 88 70

Jean-noel.roger@sdis-vendee.fr

Notre centre d'incendie et de secours est constitué d'hommes et de femmes qui vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

PRINCIPALES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national et jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

L'ENGAGEMENT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Cela vaut pour une période de 5 ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur.

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire.

Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Il suffit d'adresser sa candidature directement au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de votre département, ou au centre incendie et de secours le plus proche de votre domicile en joignant une lettre de motivation.

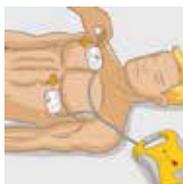
FORMATION

Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale et d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

La formation initiale comprend une période probatoire dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées et nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, il pourra intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.



La Sainte Barbe

**EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS**

Voici les 2 lieux où vous pourrez trouver un défibrillateur sur la commune :

- ➔ Salle polyvalente le PRÉ-VERT, rue de l'An VI, à l'extérieur près de la porte d'entrée, il est accessible 24h/24.
- ➔ Salle du SABLEAU, en façade, 5 bis rue de La Sauzaie. Accessible 24h/24 également.





CONTACT

La GENDARMERIE de CHAILLÉ-LES-MARAIS est ouverte :

- ⇒ Jeudide 14h à 18h
- ⇒ Dimanchede 15h à 18h
- ⇒ En dehors de ces créneaux horaires, la prise de rendez-vous est indispensable
- ⇒ Pour tout contact, composez le **02 51 56 72 09** et **le 17 en cas d'urgence**

victimes de violences sexuelles et sexistes

Des policiers et des gendarmes à votre écoute

Un tchat en ligne 24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme et confidentiel

connectez-vous

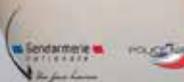
PORTAIL DE SIGNALEMENT

#NeRienLaisserPasser

signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



police de sécurité du quotidien



BRIGADE numérique Gendarmerie

Une question ?
Besoin de contacter la gendarmerie ?

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES** sur la sécurité du quotidien.

Renseigner
Accueillir
Orienter

Des gendarmes :

- À compétence nationale
- Disponibles 7J/7 et 24H/24
- Joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux
- Spécifiquement formés à l'accueil à distance
- Parlant plusieurs langues

La brigade numérique : un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'État, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Regard sur...



Challé n'échappe pas aux incivilités et actes de malveillance comme : **des vols de mobilier urbain tels que cendriers ou poubelles**, des dégradations sur les installations communales, des abandons d'épaves...



STOP !

AUX INCIVILITÉS

Tous ces faits sont suivis de signalements ou de plaintes auprès des services de gendarmerie.

Un triste record de déchets collectés lors de la journée Nettoyons la nature organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.



Un geste ou une attention particulière, reste un principe sociétal gratuit et BIENVEILLANT envers autrui !

Le VIVRE ENSEMBLE c'est aussi respecter le matériel et les hommes qui l'entretiennent tout en observant les règles qui régissent l'utilisation ou l'occupation de certains lieux.

LA RUE C'EST COMME CHEZ NOUS, RESPECTONS-LA !



REÇU LE

16 AOUT 2022

MAIRIE CHAILLÉ LES MARAIS

M le Maire,
 Madame la Première Adjointe,
 Madame la Seconde Adjointe,
 Mesdames et Messieurs, les conseillers municipaux
 Messieurs de l'équipe technique
 Mesdames les secrétaires

Le 20 Juillet 2022, vers 05 heures 30, l'habitation familiale située au 20 rue du 11 Novembre est frappée par la foudre. L'incendie, qui en a découlé, malgré l'intervention de plusieurs centres de secours a en partie détruit le bâtiment. La maison est malheureusement inhabitable pour de longs mois.

M le Maire et ses adjointes, présents sur lieux ont immédiatement mis en oeuvre tous les moyens dont ils disposent afin de porter secours à ma mère, et apporté sans retenue, tout le soutien et le réconfort dont elle avait besoin dans cette terrible épreuve.

Cet élan de solidarité s'est poursuivi tout au long de la journée et pour les jours suivants par

- un appels aux dons,
- une intervention auprès du secours catholique,
- une demande d'hébergement au centre spirituel du diocèse,
- un relogement dans un studio communal,

Ceci lui a permis de subvenir à ses besoins de premières nécessités et de bénéficier très rapidement d'un hébergement..

La perspicacité de M le Maire a permis de trouver une maison en location à compter du 01 Octobre 2022.

Je m'associe à mes parents pour vous remercier toutes et tous de tout notre cœur, pour l'aide apportée à ma mère qui était seule au moment du sinistre, mon père étant hospitalisé depuis quelques jour à l'hôtel Dieu à NANTES.

Nous tenons également à remercier l'équipe technique qui nous a également apporté son concours, ainsi que tous les donateurs qui se sont manifestés sur les réseaux sociaux.

Merci

- aux divers centres de secours qui sont intervenus,
- à la famille qui a hébergé ma mère et qui m'a prévenu des faits.

De nouveau MERCI à vous toutes et tous.

FELICATIONS pour votre engagement à nos côtés.

Nous n'oublierons jamais ce que vous avez fait pour nous. Vous resterez toutes et tous dans nos cœurs.

M et Mme PENAUD Jean et Claude
 M PENAUD Nicolas et Sylvie.

NOS HABITANTS À L'HONNEUR

...Parce qu'ils ont du talent !

Souvenez-vous de Vitia qui l'an passé, était champion de France de tumbling en équipe !



Vitia LESIEUR est le 2^e athlète en partant de la droite

VITIA LESIEUR est CHAMPION DE FRANCE DE TUMBLING en catégorie 11-12 ans !

Pour rappel, le Tumbling est une discipline acrobatique sur une piste dynamique.

Vitia a déjà fait parler de lui en 2021 quand il est devenu champion de France par équipe.

Cette année, c'est en individuel qu'il s'est qualifié. Félicitations !

Son frère Nino est lui, à la 5^e place pour sa 1^{re} participation.

Vitia a déjà dit qu'il allait tenter la qualification pour les prochains championnats du monde.

Nous sommes déjà tous derrière lui pour l'encourager.

LA CENTENAIRE DE LA COMMUNE



Le 28 JUILLET 2022, c'est entourée de sa famille, ses amis et des résidents de l'Ehpad, que **Carmen GODET** a fêté ses 100 ans qu'elle avait eus le 14 juillet 2022 !



Denis POURAJAUD est fan de trail !

« Habitant Chaillé-les-Marais, je fais du running depuis 5 ans au club Luçon Jogging Nature !

Un défi pour moi qui n'aimait pas trop courir...

J'ai commencé par faire des trails de 5, 15, 30, 50 km... Puis j'ai participé à la course "La H.O.T. du Père Noël" (Herbier Original Trail) le 19 décembre 2021 : 133 km (avec 2450 D+ en dénivelé) aux Herbiers ! Un week-end glacial...



Je n'en avais pas assez, alors j'ai eu envie de me lancer dans une préparation de 6 mois pour le Grand Raid du Morbihan (L'Ultra Marin) de 175 km que j'ai réussi à finir en 39h07 (avec 1400D+). Un trail très roulant mais physique par rapport au nombre de kilomètres ! Très jolie, avec de beaux couchers et levers de soleil sur le Golfe du Morbihan, car 2 nuits sans dormir... Mais c'était vraiment super ! À refaire.

De prochains défis sont à venir...

NOS HABITANTS À L'HONNEUR

25 ANS QUE LE SABLEAU N'AVAIT PAS CONNU ÇA !



Anton, Maxime et Axel, pompiers de Chaillé les Marais sont intervenus



Ubbe dans les bras de Jean-Claude, le doyen du Sableau !

UNE NAISSANCE AU VILLAGE DU SABLEAU !

UBBE EST NÉ LE 9 AVRIL 2022 AU SABLEAU.

FÉLICITATIONS À **ROMAIN ET SAMANTHA**, LES HEUREUX PARENTS DE **UBBE**.

Un grand bravo aussi à Anton, Maxime et Axel, pompiers de Chaillé les Marais qui sont intervenus et permis que cette naissance soit un bon souvenir pour les parents.

Une occasion supplémentaire de souligner le travail et l'engagement quotidien de nos pompiers Chaillezais, merci et bravo à vous !

Antoine METAIS, Maire de la Commune, a tenu à féliciter cette jeune famille en remettant au nom de la Municipalité un cadeau de naissance, un acte de naissance personnalisé et un bouquet pour la maman.

Et quel symbole de voir Jean-Claude PIZON avec Ubbe !

Leur point commun ? être nés au Sableau à quelques années d'intervalle, l'un étant le doyen et l'autre le plus jeune...

LES PARENTS DE LOUKAS, 9 ANS REMERCIENT LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS...



« Je m'appelle Séverine DRUGEON, j'habite Chaillé-les-Marais et je suis la maman de Loukas, 9 ans, atteint d'une maladie neuromusculaire appelé Amyotrophie spinale type 2.

Avec mon mari, nous avons décidé de créer une association pour venir en aide aux familles qui ont un enfant ayant la même maladie que notre fils. Pour le bien-être de nos enfants et les nécessités du quotidien, les équipements sont très coûteux avec une prise en charge très faible...

Cette année, nous aimerions remercier la mairie de Chaillé-les-Marais, L'Association des Parents d'élèves de l'école où notre fils est scolarisé ainsi que toutes les associations, les parents d'élèves et les artisans qui nous ont aidés financièrement à acheter un nouveau fauteuil roulant électrique.

Malheureusement, le combat est continu et quotidien avec le renouvellement indispensable des appareillages.

Si vous souhaitez aider l'association **LE COMBAT DE LOUKAS**, vous pouvez nous retrouver sur notre page facebook ou me contacter au 06 73 92 31 45

NOS FÊTES À L'HONNEUR

Zoom



NOS MARCHÉS FESTIFS, C'EST :

- ☞ chaque mardi de juillet et août
- ☞ des exposants (artisanat local)
- ☞ une ambiance musicale différente chaque mardi de 18h30 à 22h30
- ☞ une offre culinaire variée avec des produits locaux et autres...
- ☞ des associations locales pour vous servir...
- ☞ des animations !

MAIS C'EST AUSSI :

- ☞ Une bandas de passage (la GangRennes)
- ☞ Un Youtubeur Franck COTTY et son groupe les Stormiens !
- ☞ Un sextuple champion du monde d'accordéon Jérôme RICHARD
- ☞ Et bonne nouvelle, ils souhaitent revenir à Chaillé !!!

Vous étiez déjà nombreux en 2022, mais on vous attend encore plus nombreux en 2023 ! pour envahir la terrasse de la salle du Pré Vert à Chaillé-les-Marais...



Les 13 et 14 juillet !

14 JUILLET
Fête Nationale

2 jours de fête nationale sur 2 sites d'exception
que sont la terrasse de la salle du Pré Vert
et l'abri de l'étang du Sableau !

Un accueil, une organisation et une ambiance
au rendez-vous pour le plaisir de tous !



MERCI !

...aux associations :

LES SABLOTINS, pour les préparatifs
LE COMITÉ DES FÊTES ET SES JEUNES pour le service

...à VENDELICE pour ses melons

...au Conseiller Départemental Arnaud CHARPENTIER,
pour sa présence

...aux POMPIERS et à la GENDARMERIE

... au CONSEIL MUNICIPAL et au PERSONNEL COMMUNAL,
notamment les agents du Service technique,
pour leur participation

et pour l'animation, merci à :

monsieur LE MORE pour les prestations de cerfs-volants

GILOTOF pour les structures gonflables,

MELI-MELODIE pour l'intermède musical et

l'accompagnement rythmé du défilé aux lampions

KRYSTAL qui a su ambiancer la soirée !

Bravo à VOUS qui avez fait de cette fête nationale
une réussite !





Une 8^e édition avec 21 379 Joséphine entre le 1^{er} et le 9 octobre 2022 !

> 160 393 € de dons ont été reversés au comité de Vendée de la Ligue contre le Cancer.

> C'est environ 4000 Joséphine de plus et 30 000 € supplémentaires par rapport à 2021 ! En 2022, de nombreuses Joséphine ont fait rosir notre territoire.

> Les municipalités de Chaillé-les-Marais, Nalliers et Mouzeuil-Saint-Martin s'étaient organisées pour proposer en plus de leur parcours local, une marche conjointe permettant de découvrir d'autres paysages. Nalliers a ainsi accueilli plus d'une centaine de Joséphine le dimanche 2 octobre.

> En 2023, les Joséphine partiront à la découverte de Mouzeuil-Saint-Martin.

Merci !

Un grand MERCI à toutes pour votre joie, votre bonne humeur et votre participation.

Petit clin d'œil aux bénévoles qui ont pris le temps de créer et baliser les parcours pour nous enchanter dans nos déambulations.

Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreuses !!!



DÉCORONS NOTRE VILLAGE !

MERCI et BRAVO !

L'opération "DÉCORONS NOTRE VILLAGE", organisée pour la 2^e année consécutive par la Municipalité, a rassemblé de nombreuses personnes autour de Noël. Un thème intergénérationnel qui a vu petits et grands de tout âge, côte à côte, pour réaliser et installer les créations artistiques sur nos 3 bourgs !

Il a fallu parfois braver le froid, mais l'ambiance et la bonne humeur réchauffaient l'atmosphère...

Toute une journée aux rênes de sa calèche, le Père Noël nous a comblés d'attentions en distribuant de nombreuses et délicieuses friandises. Et pour les plus chanceux, il a fait quelques pauses notamment au centre de loisirs où les yeux des enfants se sont remplis d'étoiles...

A l'invitation de la Municipalité, nos aînés ont pu se retrouver partageant un repas concocté par nos futurs restaurateurs, Sébastien et Séverine, rythmé par un air d'accordéon joué par Jérôme et animé par Cédric. À d'autres, les élus ont offert un panier gourmand rempli uniquement de produits chaillezais !

NOËL se doit d'être un moment de partage, de joie et de féerie... quel que soit l'âge !

Pour tout cela, MERCI à l'EHPAD Les Pictons, aux associations : les Sablotins, le Monde des jeunes et le club féminin, au Centre de loisirs et au périscolaire, aux personnels du service technique et administratifs, aux élus et conseillers... MERCI à TOUS !



LES USAGES LOCAUX

DANS LE CANTON DE CHAILLÉ-LES-MARAIS AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE (suite)**Prairies artificielles**

Les prairies artificielles sont les terres labourables ensemencées pour une ou plusieurs années en plantes fourragères dont le produit est, ou peut être fauché (trèfle, luzerne, sainfoin, lupulines et ray-grass quelquefois aussi seigle et avoine), ce n'est pas une habitude générale en Vendée ; à **Chailé** il n'y a aucun usage à cet égard.

Jardins et ouches

On nomme ouches, dans le bocage, et mottées, dans le marais, des terrains de peu d'étendue, ordinairement clos de haies, de terriers ou de canaux, et qui, en raison de leur proximité des bâtiments de la ferme, sont plus particulièrement que les autres pièces de terre de l'exploitation affectés à la culture des plantes (légumes, chanvre ou lins), dont le produit est destiné au besoin du ménage. A la différence des jardins et des vergers, les ouches ou mottées ne sont pas habituellement parsemées d'arbres fruitiers.

Le colon ou fermier peut prétendre à tout le produit des jardins, vergers, ouches ou mottées à Chailé-les-Marais.

On se sert généralement pour la fumure des jardins, des vergers, des ouches et des mottées, des engrais ordinaires de l'exploitation.

Vignes

Le nombre des façons à donner aux vignes, varie de trois à cinq, dans les différents cantons du département.

A **Chailé**, en février, en mars, en avril, en juin et en août, on donne les diverses façons qui consistent à déchausser, tailler, lever et biner deux fois la vigne.

Lors de la taille, l'usage permet au colon de laisser deux gaules, au plus, par cep.

Le colon ou fermier doit faire des provins (marcottage).

Le plant de folle peut être employé dans les vignes à complant à **Chailé**.

Le défaut de culture, pendant un certain temps, des vignes à complant, amène ordinairement l'éviction du tenancier.

Les impôts dus sur les vignes sont comme tous les autres impôts payés dans le courant de l'année tantôt à la charge du propriétaire tantôt à celle du colon, fermier ou tenancier. Dans notre canton, c'est le propriétaire qui les doit.

Les sarments dans les vignes franches appartiennent soit au propriétaire soit au colon ; dans les vignes à complant ils appartiennent au tenancier ou complanteur.

Dans de nombreux cantons tel celui de **Chailé**, la fumure de la vigne n'est pas obligatoire.

ASSOLEMENT

L'assolement est la division des terres labourables d'un domaine en diverses parties ou soles destinées à porter successivement des cultures différentes.

Compris ainsi on peut dire que l'assolement n'existe en Vendée que dans la plaine et dans quelques parties du marais

A **Chailé**, l'assolement est triennal dans la plaine et biennal, ou, par exception, triennal dans le marais. Ordinairement on sème dans les terres des marais desséchés un blé que l'on fait suivre d'une jachère ou chaume. Les terres ensemencées en fèves sont réputées jachères. Dans la plaine, les terres sont divisées en trois soles ; les jardins ne sont pas compris dans l'assolement.

Il y a pour le colon ou fermier obligation d'alterner ses cultures ; il ne peut pas, quelle que soit la nature de sa récolte, céréales ou plantes sarclées, la faire deux fois de suite dans la même terre.

GUÉRETS

On nomme guéret toute terre labourée et non ensemencée.

Dans la Vendée, on donne presque partout le nom de levailles au premier labour que reçoit la terre que l'on veut convertir en guéret. Lever une terre c'est la labourer une première fois.

On divise les guérets en guérets francs et en demi-guérets.

Les guérets francs sont les terres labourées sur lesquelles on n'a pas fait de récolte avant l'ensemencement en blé.

Les demi-guérets sont les terres qui, avant de recevoir cet ensemencement, ont porté, depuis qu'elles ont été levées, une récolte intermédiaire ou dérobée. Dans certains cantons le nom de demi-guérets est donné aux terres qui, lorsqu'elles ont été labourées, étaient en nature de prairies artificielles, c'est à dire semées en garobes, en trèfles ou en plantes fourragères d'une autre espèce.

Les terres sont mises en guérets à **Chaillé**, du 10 mai au 10 juin ; elles ne reçoivent que deux façons : quand elles ont été levées : hersées d'abord dès que le temps permet de le faire, elles sont semées ensuite quand le moment est venu.

CULTURES

Soins à donner aux blés

On sème dans le canton les avoines du 15 au 30 septembre, les froments du 1er au 31 octobre, les fèves du 15 janvier au 15 mars.

En principe, les semences sont fournies par le fermier seul ou par moitié entre le colon et le propriétaire ; quelques cantons font exception dont **Chaillé**, la totalité de la semence est fournie par le colon.

On sarcle, toujours dans le canton, les blés en avril et mai, le terme sarcler prend ici plusieurs significations : on enlève pendant l'hiver à l'aide d'une bêche ou marochon, les herbes parasites qui croissent avec le blé pour les rejeter au fond du sillon ou raie, quelquefois dans certains cantons sarcler s'applique à l'opération que nous nommerons exherbage et qui consiste à arracher en mai ou juin, soit à la main, soit à l'aide d'un instrument, mais le plus souvent avec la main parce que les blés, déjà grands, ne permettent guère d'opérer autrement, les herbes laissées lors de la première opération ou qui ont crû depuis.

Trier s'applique aussi à cette opération.

Raiser, c'est passer la charrue pour relever la terre des deux côtés du sillon, de manière à recouvrir la racine du blé d'une couche de terre plus épaisse.

Butter s'applique à un travail analogue fait soit à la bêche, soit à la houe.

Dans le vocabulaire qui s'applique aux divers travaux concernant la culture du blé on trouve aussi : râtelier, herser, tréfuer, paleter.

Soins à donner aux plantes sarclées

Nous entendons par plantes sarclées celles qui, semées ou plantées au printemps ou dans l'été, se récoltent le plus souvent en automne, et dont la culture exige certaines façons, telles que bêchage, sarclage ou labourage. Ces plantes sont généralement destinées à l'alimentation du bétail et elle sont considérées comme fourrage ; pourtant certaines cultivées dans des proportions restreintes font exception et servent à l'alimentation du colon et de sa famille ; ce sont par exemple : les choux, les pommes de terres, les betteraves, les citrouilles et les haricots.

A **Chaillé**, la culture de ces plantes n'est réglementée par aucun usage.

Soins à donner à la récolte

Dans la Vendée, la récolte des grains se fait, soit par le fermier ou colon, soit par des moissonneurs étrangers à la ferme. Le premier système ne donne lieu à aucun usage. La récolte faite par des moissonneurs ou métiviers se pratique dans les pays de plaine et dans les marais sud.

A **Chaillé** les moissonneurs sont engagés par le propriétaire. Ils reçoivent ordinairement pour salaire, le neuvième de la récolte de froment, d'orge et d'avoine et le douzième seulement de la récolte de fèves ; On leur fait en outre les avantages suivants : on leur trempe la soupe le matin, on leur donne du lait caillé à midi et une place pour coucher dans une loge établie dans l'aire.

Le glanage est permis par l'usage dans la plupart des cantons. A **Chaillé**, il se fait, après l'enlèvement de la récolte, par des glaneurs choisis par le propriétaire. Les glanes sont battues par ceux qui les ont ramassées. Les deux tiers de leur produit sont attribués aux glaneurs, l'autre tiers revient au colon ou au propriétaire.

Pailles et buailles

On nomme buaille, glu ou chaume la partie de la tige de la plante qui, après la moisson, reste attachée au sol. L'autre partie s'appelle paille c'est celle qui est enlevée avec le grain.

Les récoltes provenant des plantes dont la tige est courte ne donnent que de la paille ; elles sont coupées ordinairement au ras du sol (rez terre).

Les plantes plus hautes produisent du chaume et de la paille. Les chaumes doivent être coupés et enlevés au plus tard le 8 septembre à **Chaillé** ; on tolère la vente des pailles. Les chaumes sont employés à l'étable comme litières ; les pailles, notamment celles d'avoine et de froment, servent à la nourriture du bétail.

Les balles de toutes natures, ventins et courtes-pailles sont converties en cendres que le colon vend aux étrangers, cet usage ne se trouve que dans le canton de **Chaillé**.

On nomme balle, l'enveloppe du grain. Les ventins sont des balles mêlées de petits morceaux de paille, on les ramasse sur l'aire avec le râteau ou la fourche, et on les sépare ordinairement de la petite quantité de grains qu'ils contiennent en les jetant au vent. Les pailles réduites en petits morceaux par le dépiquage, sont quelquefois mises à part et forment ce qu'on appelle les courtes-pailles.

À suivre...



OFFICE DE TOURISME Sud Vendée Littoral

OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DES associations

Vous sommes votre relais privilégié pour gérer vos réservations ou la vente des billets de vos événements que vous organisez. Profitez d'un taux de commission réduit de 5%.



VOTRE CONTACT :

Aline ASCARD

a.ascard@sudvendeelittoral.com

L'Office de Tourisme vous offre également la possibilité de diffuser gratuitement vos événements, animations ouvertes à tous sur notre site internet ainsi que des agendas périodiques (sauf assemblées générales, portes ouvertes ou réunions internes).



VOTRE CONTACT :

Karine GIRAUDET

k.giraudet@sudvendeelittoral.com

[Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com/espace-pro/](http://sudvendeelittoral.com/espace-pro/)



Billetterie & services

ACHETEZ CHEZ NOUS C'EST PLUS SIMPLE!

- Puy du Fou, O'Gliss Park, zoos, aquariums, ...
- Excursions en bateau vers les îles (Ré, Aix, Yeu) ou Fort Boyard
- Événements, concerts comme lors la saison culturelle de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral
- Maison du Maître de Dignes, sorties nature, parties de pêche, visites guidées de producteurs locaux à pied ou en vélo, ...

Acheter aussi votre carte de pêche ou vos carnets de tickets de bus.

[Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com](http://sudvendeelittoral.com)



Hébergeurs RENCONTRONS-NOUS

Vous possédez un hébergement touristique classé ou labellisé ?
Rencontrons-nous lors d'une visite de courtoisie !

Nous pourrions ensuite vous référencer gratuitement sur notre site internet et vous fournir de la documentation touristique.

En tant que rappel, *tout hébergement touristique mis en location saisonnière doit être déclaré en mairie.*



VOS CONTACTS :



Karine CHAPELEAU

k.chapeleau@sudvendeelittoral.com



Nina RENOUE

n.renou@sudvendeelittoral.com

[Plus d'infos sur sudvendeelittoral.com/espace-pro/](http://sudvendeelittoral.com/espace-pro/)



Nous vous accueillons toute l'année dans les Offices de Tourisme de L'Aiguillon-la-Presqu'île, Saint-Michel-en-l'Herm, Luçon, Mareuil-sur-Lay-Dissais et Chaillé-les-Marais.

et contactez-nous aussi...

PAR TELEPHONE

02 51 56 37 37



SudVendeeLittoralTourisme

VIA FACEBOOK MESSENGER



VIA NOTRE SITE INTERNET

www.sudvendeelittoral.com



UN ECOMUSÉE INCONTOURNABLE !

- ▶ Vidéos, panneaux, photos, objets anciens, modules interactifs... vous permettront de tout comprendre sur le Marais poitevin **en autonomie** (*pas besoin de réserver, il suffit de regarder les horaires d'ouverture !*) **ou avec un guide** (*pour les groupes d'adultes ou d'enfants à partir de 10 personnes, sur réservation*).
- ▶ La visite dure environ 1h.
- ▶ Au cours d'une visite en autonomie, 2 options s'offrent aux familles :
 - Un livret-jeu pour les 7-12 ans
 - Un parcours guidé sur smartphone pour devenir « *Apprenti Maître de Dignes* », grâce à l'application gratuite Baludik.

EN ÉTÉ, LE SITE S'ANIME

- Visites guidées avec guide en costume, ateliers pour enfant...
- Découvrez le programme des activités 2022 en vous inscrivant à notre Newsletter en allant sur notre site Internet : www.maisondumaitrededignes.fr



INFO PRATIQUES

7, Rue de la Coupe du Rocher
85450 CHAILLÉ-LES-MARAIS
02 51 56 77 30
info@mmd-maraispoitevin.fr

+ D'INFOS ET ANIMATIONS 2022 sur

www.maisondumaitrededignes.fr

OUVERT D'AVRIL À SEPTEMBRE

ENTRÉES : 5 € ou 3,50 € - Gratuit jusqu'à 18 ans.

Espace pique-nique sur place

Animaux non acceptés (sauf chien guide d'aveugle)

INCONTOURNABLES !



LES FÊTES DU FOUR !

LES 19 JUILLET ET 9 AOÛT 2023

Si vous ne connaissez pas encore cette fête, notez dès maintenant les dates dans votre agenda !

- ▶ Pendant cette journée festive, organisée par l'association de la Maison du Petit Poitou, **le four à bois est allumé pour y faire cuire le repas servi le soir. La spécialité à ne pas manquer est la tarte aux fruits d'été !**
- ▶ L'après-midi est gratuite et festive : exposants, artisans, jeux en bois vous attendent à partir de 15h.
- ▶ **Le soir, sur réservation, vous pourrez déguster le repas cuit au four et assister à un spectacle** (*selon programmation*)
- ▶ Tout bénévole, adhérent ou non, est le bienvenu pour pétrir la pâte, couper les fruits, servir les repas...
- ▶ En 2003, l'Association de la Maison du Petit-Poitou voit le jour pour participer à l'animation de la Maison du Maître de Dignes, 20 ans plus tard c'est toujours son but !





ASM CRÉATION HABITAT

HOME STAGING

Spécialiste en enduit et badigeon à la chaux, peinture traditionnelle, béton ciré, "tadelakt", pose de sols souple, rénovation de parquet, cloison sèche, agencement et décoration...

ANTHONY MORO

Accompagnement sur mesure et personnalisé de votre projet !

Passionné et expert, il adapte l'ensemble de vos besoins pour votre confort, en toute tranquillité pour sublimer votre habitat !

📍 59, bis rue de l'An VII / ☎ 06 98 80 29 56

✉ asmcreationhabitat@gmail.com 



À LA RÉVÉLATION DE SOI

COACHING THÉRAPEUTIQUE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

SYLVIANE MORO

Coache professionnelle certifiée RNCP niveau II

Accompagnement en transition professionnelle et personnelle pour apporter des solutions clé en main aux entreprises, collectivités, associations et particuliers, par la pratique de la psychologie transpersonnelle, art-thérapie... pour vous aider à atteindre vos objectifs, retrouver une cohésion entre efficacité et bien-être au travail, apprendre à gérer vos émotions, retrouver votre confiance en vous, affronter vos changements de vie (divorce, séparation, deuil, maladie), aider à développer vos talents dans une synergie positive...

📍 59, bis rue de l'An VII / ☎ 06 59 14 44 30

✉ sylvianemoro44@gmail.com

🌐 www.alarevelationdesoi.fr



Begonia et Tralala
Artisans Fleuristes

FLEURISTES

2 jeunes fleuristes passionnées.

Venez nous rencontrer dans notre belle boutique Bégonia et Tralala (proche de la pharmacie) où nous aurons le plaisir de vous conseiller, sublimer vos bouquets et événements...

NOÉMIE ET CHLOÉ

A très vite en boutique !

📍 39 rue de l'an VI / ☎ 07 66 49 56 76 / 07 61 30 68 44

✉ begoniatralala@gmail.com 



MANDATAIRE JUDICIAIRE

PROTECTION DES MAJEURS

J'ai un agrément pour exercer mon métier à titre libéral, auprès du Tribunal de Fontenay-le-Comte et des Sables d'Olonne. Je suis mandatée par le Juge des Contentieux, chargé de la protection, pour exercer des mesures de protections (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle) auprès des personnes majeures : j'assiste ou je représente la personne dans tous ses actes de la vie civile, tant dans la gestion de ses biens que dans la protection de sa personne, tout en respectant ses droits, ses libertés et sa volonté

JULIE HERPIN

☎ 06.31.47.54.92

✉ cabinet.julie.herpin@gmail.com

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX PROFESSIONNELS



PSYCHOLOGIE

ENFANT, ADOLESCENT, ADULTE
Psychologue clinicienne et psychothérapeute, j'accompagne toute personne, de tout âge, rencontrant des difficultés dans son quotidien, et/ou ayant vécu des événements difficiles dans son parcours de vie (deuil, traumatisme, dépression, suicide, addiction, famille, parentalité, couple...).



Le cabinet est ouvert les mardis, mercredis et vendredis après-midi. Sur rendez-vous

📍 30, rue du 11 novembre / ☎ 06 76 64 07 68
✉ muriel.servant@outlook.fr



INSTITUT BIEN-ÊTRE

Épilation - Massage -
Maquillage - Onglerie -
Soins du Visage

DIANE

Je suis une esthéticienne diplômée, proche de la nature, qui utilise ce que la nature a de meilleur : Produits de la marque Bio
Avril cosmétiques. Je propose : du temps pour soi, écoute et bienveillance...

📍 21 chemin du Retour
☎ 06 40 20 33 59
✉ contact@beaute-nature.com



BOUBOUTE PIZZ' FOOD TRUCK

Depuis avril 2016, Bouboute Pizz' sillonne les communes du Sud-Vendée (L'Île d'Elle, Velluire, Vouillé et à compter de Janvier 2023, la commune de Chaillé les Marais) ainsi que la commune de Charron (17) afin de vous proposer ses pizzas artisanales cuites au feu de bois.

Bouboute réserve tous ses samedis soirs à sa clientèle pour tout type d'événementiels (anniversaire, cousinade, repas de famille...).

📍 Tous les mardis soirs au Stade de foot
☎ 07 63 55 12 01
🌐 www.bouboutepizz.com



KPIZZ VENTE À EMPORTER

Amélie GUICHETEAU et Martin RIOTORD sont heureux de vous accueillir avec bonne humeur au kiosque KPIZZ.

Les horaires, la qualité, les prix et des produits identiques sur une carte que vous connaissez déjà, rien ne change sauf nous !

📍 37 b Rue de l'An VI (Parking Station Service)
☎ 07 66 29 66 49
🌐 commande en ligne sur : kpizz.fr
Ouvert du Lun au Mer : 11h30 – 14h / 18h30 -21h30
Vend et Sam : 11h30 – 14h / 18h30 – 22h
Dim 18h – 21h30

NOS ASSOCIATIONS



L'ÉTOILE DES ARTS

QUEL PLAISIR DE VOUS RETROUVER POUR PARTAGER ces merveilleux moments passés à vos côtés en 2022 et

se projeter en 2023 que nous vous souhaitons remplie de belles énergies et de cet amour qui relie les êtres avant les profits !

NOS SOUVENIRS 2022

- Les **Marchés d'été** où L'Étoile des Arts a maquillé petits et grands et proposé des massages des mains à tous....
- des moments "terriblement" joyeux de **La Fête de la Citrouille** le 31 octobre, avec la Boum des enfants et Jeunes et le défilé dans les rues du bourg où nous avons été accueillis chaleureusement par les habitants que nous remercions.

Le soir venu, nos amis de la troupe Cabaret du Théâtre Le Jean-Baptiste et ses Zozos du Marais très attachants, ont régélé papilles et tutti quanti avec le **dîner-spectacle** !

- Le 4 décembre, nous avons retrouvé nos compères de L'Acrylique du Marais autour du traditionnel **Marché de Noël** de Chaillé les Marais avec plus d'une trentaine d'exposants venus présenter leur savoir-faire dans une ambiance festive.

MERCI !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette belle aventure humaine en 2022 : Les bénévoles petits et grands, les Jeunes du Monde des Jeunes et Cindy leur animatrice, nos Mamies et Papis, résidents de l'EHPAD des Pictons et les animatrices, Angélique et Evelyne, les membres des associations avec qui nous partageons cette envie d'animer notre village et tous ceux qui nous soutiennent depuis plus de 10 ans ! Et nous comptons bien continuer en 2023 !



CONTACT

Présidente, Nathy SENNHENN-AUBOIN ...07 82 81 47 89



letoiledesarts@gmail.com

ALORS, À VOS AGENDAS pour noter ces quelques dates sans doute complétées au fur et à mesure par d'autres en 2023 :

- Le Printemps des étoiles le 26 mars, où Artistes et Artisans créateurs viennent présenter leurs projets et participer à notre concours
- Les Kermesses et Marchés d'été du secteur
- La fête de la Citrouille le 31 octobre pour finir en beauté
- Le Marché de Noël le dimanche 3 décembre !

OBJECTIFS

Comme vous le savez sans doute maintenant, notre association est aussi tournée vers les enfants malades où atteints de troubles et syndromes et le soutien aux familles sans oublier nos anciens. Les bénéfices récoltés durant les actions que nous organisons nous permettent de **proposer des moments festifs auprès des enfants hospitalisés** en service pédiatrique de l'hôpital de Fontenay le Comte, de soutenir des familles, des besoins ponctuelles comme nous l'avons fait avec **le nouveau Foyer des Jeunes et leur association Le Monde des Jeunes**, d'organiser des moments "Bien-être" avec nos anciens de l'EHPAD...

Vous pouvez rejoindre notre dynamique équipe de bénévoles en venant nous offrir un peu de votre temps dans la joie et la bonne humeur, et suivre notre actualité sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

"Ensemble, nous pouvons améliorer la vie de chacun !"

L'équipe de L'Étoile des Arts

NOS ASSOCIATIONS



CONTACT

44 rue du 11 Novembre.....02 51 56 78 78



www.theatrelejeanbaptiste.fr

www.cc-sudvendee littoral.fr

LE THÉÂTRE JEAN-BAPTISTE, C'EST :

- Une salle intérieure de 75 places
- Un théâtre de verdure extérieur de 300 places
- Une salle d'exposition
- Des lieux adaptés aux animations artistiques...

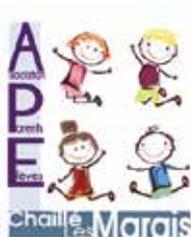
OUVRIR LES ARTS ET LA CULTURE À TOUS

- ⇒ LE THÉÂTRE LE JEAN-BAPTISTE est un lieu intercommunal où différents arts se croisent : le Théâtre, la Musique, la Danse, la Chanson, la Peinture, la Sculpture, les Arts plastiques, la Lecture publique, le Chant choral sont le terreau, la vivance et l'intimité de cet endroit ; propice à la création pour des résidences, chaleureux par son accueil pour des prestations au plus près de public (confondant toutes les générations), beaucoup d'artistes le convoitent.
- ⇒ Les écoles sont également accueillies pour une diffusion Jeunesse. Un lien se fait aussi avec les maisons de retraite.
- ⇒ Différents ateliers de Pratique Artistique, gérés par l'Association, fonctionnent la semaine ou en stage : Théâtre adultes, Théâtre enfants, Arts plastiques, Lecture, Chorale, Cabaret, et peuvent vous accueillir pour « affûter vos talents ». Des conférences sur des sujets sociétaux peuvent nourrir débats et questionnement.
- ⇒ En résumé, lieu social de qualité, il porte des forces vives de Créativité, de Partage, d'émotions nouvelles, d'émerveillement...
- ⇒ Sans oublier l'Été festif avec une ou deux prestations au théâtre de verdure (250 places) et une participation, avec la chorale, aux marchés d'été.

N'hésitez pas à en pousser la porte et consulter notre site et les livrets de programmation pour en suivre l'actualité.

A très bientôt...





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

CONTACT

Noëla L'HOTELLIER, présidente06 30 66 35 77

ape.chaillelesmarais@orange.fr



www.facebook.com/groups/351492252000903

C'EST QUI ?

L'APE c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés, volontaires et sympas qui est vouée à collecter des fonds lors des différentes manifestations tout au long de l'année et à fédérer les familles autour de ces événements.

Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants comme des voyages et visites scolaires ou encore un abonnement à un magazine par classe, profitant ainsi à tous les enfants !

QUEL EST SON BUT ?

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'APE a travaillé dur lors de sa vente de jus de pomme, de son Marché de Noël, de ses deux soirées Pizza, de la St Patrick, de son opération P'tit Déj, de sa Kermesse et chaque mardi à l'occasion des marchés d'été et a ainsi pu apporter son soutien aux projets de l'école à hauteur de plus de 4200 € !

A VOS AGENDAS 2023 !

- Soirée Pizza..... vendredi 10 FÉVRIER
- St Patrick.....samedi 18 MARS
- Opération P'tit Déj.....dimanche 18 JUIN
- Kermesse de fin d'année dimanche 2 JUILLET

SOUTENEZ L'APE !

- En devenant membre de l'APE, vous intégrez l'association et participez à l'organisation des différentes actions menées tout au long de l'année. Chaque membre participe selon son temps disponible.
- En devenant bénévole, ainsi vous nous donnez un petit coup de pouce lors des manifestations selon votre temps et vos disponibilités. Toute aide est la bienvenue!!
- En participant aux différentes actions, en venant passer un moment convivial lors d'une manifestation ou en achetant de bons produits lors d'une vente.
- En effectuant un don. Nous rappelons que la totalité des bénéfices engendrés sert uniquement à soutenir nos enfants !
- Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de nos événements et nous comptons sur vous tous, cette année encore, pour permettre à cette belle association de vivre !!!

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2023 avec beaucoup, beaucoup de joie !!!

Noëla L'Hotellier et sa merveilleuse équipe de parents dévoués !





LE COMITÉ DES FÊTES C'EST :

- une ambiance et des amitiés
- des événements et des soirées
- des voyages
- le tout sans limite d'âge !

N'attendez plus, venez tenter l'expérience et vivre de beaux moments.

À NOTER SUR VOTRE AGENDA 2023 :

- Week-end à la montagne27, 28 et 29 janvier
- Repas "L'Anguille ou la Cuisse"22 juillet
- Marché d'été date à venir

Revivez et suivez tous nos événements sur notre facebook Comité des fêtes de Chaillé-les-Marais.



CONTACT



06 23 26 32 61

cdf.chaillelesmarais85450@laposte.net

LE NOUVEAU BUREAU depuis le 1^{er} octobre 2021

Le président Cédric CHAPITREAU

La vice-présidente Aude REININGER

La secrétaire Laurence THIBAUD

La vice-trésorière Aurélie CHATELAIN

Le trésorier Cyril BOISSINOT

Le vice-trésorier Kevin BRILLET

LA PÉTANQUE ACPM

CONTACT



Président, M. MAQUIGNON06 50 52 23 04

NOUVEAU !

L'association de pétanque Chaillé les Marais (APCM) est heureuse de vous annoncer sa création avec des concours ouverts à tous (à raison de 2 par mois).

LE PREMIER AURA LIEU LE 6 MAI 2023 avec une inscription dès 13h30 et jet du but à 14h30. Un lot est assuré à tous les participants. Restauration et buvette sur place.

Une participation de 7 € par personne sera demandée.

Suivez toute notre actualité sur notre facebook : APCM association pétanque chaillé les marais



NOS ASSOCIATIONS

LE GARDON VENDÉEN

Créée en décembre 2018, cela va faire 4 années que la section Concours du Gardon Vendéen existe avec 96 adhérents à ce jour.

De nombreuses activités ont eu lieu cette année : lâcher de truites, loto, vide-greniers, marché d'été, repas dansant.

A VOS AGENDAS 2023 !

- 25 mars AG salle communale
- 15 avril lâcher de truites
- 3 juin festival de l'accordéon
- 25 juin vide-grenier au Sableau
- 28 octobre loto
- Marché d'été date à définir
- Compétitions pêche dates à venir.

Nous remercions tous nos adhérents et les bénévoles qui ont œuvré cette année pour l'association lors de chaque manifestation. Nous remercions également la mairie pour leur soutien comme chaque année.

CONTACTS



section-concours-du-gardon-vendeen

LE BUREAU

Président, Bernard MERIOT02 51 56 76 47
 Vice-Président, Stéphane NORIGEON06 24 04 53 92
 stephtisteph@hotmail.fr
 Secrétaire, Martine SÉNÉCAL06 70 04 17 02
 Trésorier, Fred TEXIE 07 87 22 87 40
 Vice-trésorier, Francis NORIGEON07 85 24 33 10



LA LYRE CHAILLEZAISE

130 ANS EN 2022 !

La société de musique de Chaillé les Marais La Lyre chaillezaise a fêté en 2022 ses 130 ans puisqu'elle fut créée le 19 mars 1892, avec la fusion des 2 précédentes sociétés musicales : la Lyre républicaine et démocratique (laïque) dénommée aussi Lyre de Chaillé les Marais et l'autre société (paroissiale) "La Fraternelle". Il est dit dans les statuts originels qu'elle a pour but de "vulgariser le sentiment musical et permettre à ses membres de manifester leurs qualités artistiques et de fournir à la population des distractions saines et agréables".

Pour célébrer cet événement, un concert a été donné le 11 décembre à la salle communale, par l'harmonie Chaillé /Nalliers (30 exécutants), les musiciens des 2 communes

CONTACT

Président, François AUTIN02 51 56 72 92

ayant fusionné pour des concerts communs. En 2^e partie de spectacle, le Bagad de Vendée s'est produit pour l'occasion afin de nous faire découvrir la musique celtique avec ses cornemuses, bombardes et autres instruments traditionnels...

Afin de récompenser musiciens et bénévoles qui se mobilisent depuis des années pour la Lyre, l'association a offert à chacun d'eux une place gratuite pour le spectacle concert Gladiator au Vendéspace le 7 décembre.



LE CLUB DU 3^e AGE LE FIL D'ARGENT

CONTACT

Christiane MASSIOT 02 51 56 29 32

Adhésion pour l'année 10 €

EN 2022 C'ÉTAIT...

- 2 spectacles chantant à LONGEVILLE, 1 Tournoi au TEQ BOWLING, 2 mini-concours de belote
- 2 Concours de belote à la salle le Pré-vert. 1 pique-nique à l'étang du SABLEAU.
- En Août : une sortie à NANTES avec découverte de la ville en petit-train, déjeuner à la Loco, visite extérieur du château, ensuite croisière sur l'ERDRE, pour terminer par une dégustation chez un vigneron de CLISSON.
- En novembre : 3 jeunes Chaillezais sont venus apprendre à jouer à la belote. Le 24 novembre c'était un déjeuner-spectacle à AIFFRES : Celtes de tous pays, Irlandais, Ecosais, Breton, accompagnés par Jean DAUVIN, Champion du Monde d'accordéon.
- Cette année, 2 adhérents nous ont quittés dont Norbert PENISSON, 85 ans, de Luçon, bénévole à nos concours de belote.



GOMARD René, 102 ans, notre doyen. Pendant plus de 40 ans au club, 30 ans dans le bureau (secrétaire, trésorier et dans le CA). Responsable des concours de belote pendant plusieurs années, mais jamais président. Bénévole pour toutes nos activités, avec son épouse.

EN 2023 CE SERA :

- Mercredi 8 FEVRIER Concours de belote à la salle pré vert
- Jeudi 9 MARS et 15 JUIN Mini-concours de belote entre adhérents
- Samedi 22 AVRIL Repas à la salle Pré vert avec CATHY JOUBERT accompagné d'un chanteur
- Mardi 23 MAI Comédie musicale Disco et Rock'n'roll
- Jeudi 29 JUIN Pique-nique à l'étang du SABLEAU
- 20 SEPTEMBRE et 8 NOVEMBRE Concours de belote à la salle le Pré vert
- Les sorties de l'année restent à définir quant au lieu et à la date

Venez nous rejoindre pour rompre votre solitude, dialoguer, sortir, jouer à la belote, Rami et autres jeux de 14h à 18h tous les jeudis, à la salle le Pré-vert, accessible à tous. MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2023 !



CONTACT

Mairie : 02 51 56 72 98 / chaille-les-marais@wanadoo.fr

NOUVEAU !

Suite à plusieurs sollicitations, la commune de Chailé-les-Marais propose une initiation au basket (Enfants – Adultes femmes/ hommes).

Pour toute personne intéressée, merci de se faire connaître en Mairie

NOS ASSOCIATIONS

YOGA LUNA GAÏA

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Luna Gaïa créée en 2019 est une association loi 1901, qui a pour objectifs de gérer, fédérer, développer, promouvoir et animer toutes manifestations et activités en lien à l'écologie, l'environnement et l'épanouissement de la famille.

Dans ce cadre de valorisation et de promotion des Arts corporels et énergétiques, l'association vous propose des cours de Yoga guidés par Tiphaine, Professeure de Yoga Anusara® Inspired 500 hr.

OBJECTIFS

YOGA signifie "Union" en sanskrit : Union de notre volonté avec la volonté divine. « *Le yoga est aussi décrit comme la sagesse, l'art de vivre, l'harmonie et la modération dans toutes les actions* » cf. La bible du Yoga de BKS Iyengar.

La principale forme de yoga la plus connue en occident est l'enchaînement de postures (asanas) sur un tapis, guidées par notre souffle (pranayama) qui visent à assouplir et renforcer le corps tout en calmant notre esprit.

Le yoga s'adresse à tout le monde sans exception et tous peuvent bénéficier des effets de sa pratique.

Les cours de Tiphaine mettent l'accent sur l'importance des principes d'**alignement du corps de l'esprit et du cœur**. Ainsi, elle guide ses élèves en édifiant une base solide pour pouvoir évoluer en force et en sécurité vers une pratique fluide et prendre ainsi conscience de son propre pouvoir divin et créateur.

Il est important pour Tiphaine de transmettre l'Art de vivre du yoga de façon ludique, tout en challengeant ses élèves pour les accompagner hors de leur zone de confort, afin que chacun découvre sa force et son infini potentiel.

Non compétitif, les cours de Tiphaine invitent à l'écoute profonde du corps et du mental en vous accompagnant sur votre chemin d'Être...

CONTACTS

Cours dans la salle communale du Sableau

le jeudi de 18h15 à 19h30

Contact :

06 64 67 99 05

matiphaine@hotmail.fr

 Hadavata Yoga-with Tiphaine

 ma.tiphaine



TOURISME ANIMATION CULTURELLE EN SUD-VENDÉE

**UN NOUVEAU NOM !**

- ▶ En 2022, face à la nouvelle définition géographique de notre territoire l'Association Tourisme Animation Cantonale devient Tourisme Animation Culturelle en Sud-Vendée.
- ▶ Nous sommes attachés à valoriser notre lieu de vie, nous conservons comme objectif de faire découvrir notre culture et nos espaces naturels.
- ▶ En 2022, 130 bénévoles regroupés autour du conseil d'administration formé de 12 membres, se sont investis pour préparer et présenter le spectacle son et lumière « Un soir à la hutte », les 5 et 6 août derniers, à l'étang du Sableau, sur la commune de Chaillé-les-Marais. Ce projet a nécessité une mobilisation humaine, intercommunale, intergénérationnelle autour d'un récit imaginé par Jean-Guy BLUTEAU, notre président. Cette histoire racontait la vie des Huttiers dans nos marais. Nous renouvelerons cet événement les 3/4/5/6 août 2023 !
- ▶ Nous organisons aussi chaque année, plusieurs manifestations.

A VOS AGENDAS 2023 !

- Les Soirs d'été sur la baie »27 juillet et 17 août
- Visites de la forge de la Taillée20 juillet et 24 août
- Visites du gouffre de l'île d'Elle 6 juillet et 10 août
- « Un soir à la hutte » au Sableau3/4/5/6 août
- Participation à un marché d'été à Chaillé les Marais
- Crèche vivante au Sableau 16 et 17 décembre

Un soir à la Hutte

**CONTACT**

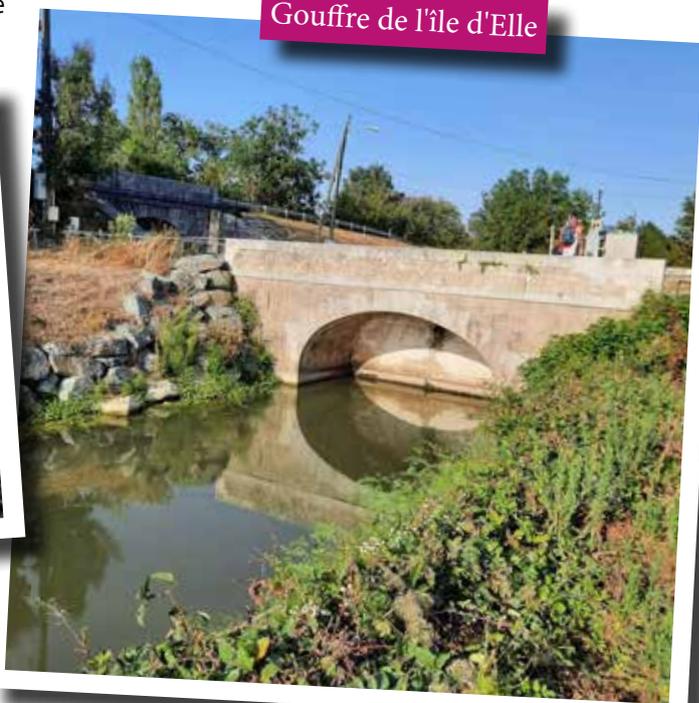
02 51 56 78 24 - 06 61 49 70 86
contact@tac-sv.fr

LE BUREAU

Jean-Guy BLUTEAUPrésident
Bernadette SERVANT Vice-présidente
Dominique ALAITRU Budget
Isabelle ROGER.....Communication
Patrice MATHIEU..... Finance
Danielle GRENAILLE Intendance
Hubert TEXIER Matériel
Caroline PILLON.....Réseaux sociaux / Internet
Simon BLUTEAU Technique
Aline MURSSecrétaire



Gouffre de l'île d'Elle



NOS ASSOCIATIONS



FC2 SUD VENDÉE

L'année 2022 a une fois de plus été riche pour le FC2 Sud Vendée ! Que ce soit d'un point de vue économique ou culturel, le club du FC2 Sud Vendée continue de participer activement au développement du Sud Vendée.

QUELQUES CHIFFRES

- Le nombre de licenciés au club de football du FC2 Sud Vendée continue d'augmenter en passant de 370 (2021/2022) à 420 licenciés (2022/2023).
- Pour l'année à venir, le club emploie 16 salariés : éducateurs, animateurs, responsable sponsoring et marketing... Nous sommes heureux de compter sur plus de 70 bénévoles et d'être soutenus par l'ensemble de nos partenaires avec + de 100 partenaires au total !

LE SPORTIF

- La saison 2021/2022 a permis à notre équipe fanion (foot herbe) d'accéder au plus niveau départemental (D1). Dans le même temps, notre équipe fanion (futsal) est descendue au second niveau régional (R2), mais beaucoup de positif est à noter en fin de saison : les premières victoires sont arrivées, l'investissement était toujours aussi présent, et l'arrivée de nouveaux joueurs de niveau supérieur a permis de renforcer l'effectif seniors du FC2.
- Nos seniors féminines ont réalisé une très belle saison en remportant l'ensemble de leurs matchs de championnat.
- Chez nos jeunes, nous sommes heureux de pouvoir compter cette saison sur une équipe U17 (D1), catégorie absente au club ces dernières années. Après leur montée l'an passé, notre équipe U15 évolue au plus haut niveau départemental (D1) également.
- Afin de permettre à l'ensemble de nos jeunes de pouvoir s'entraîner, des navettes ont été mises en place le mercredi et le vendredi, ce qui permet de soulager de nombreux parents !

L'EXTRA-SPORTIF

En 2022, de nombreuses interventions ont été mises en place : accueil collectif de mineurs, interventions dans les écoles (pauses méridiennes), interventions dans les EHPAD du secteur, interventions au sein de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte, camps de vacances... Nous espérons réitérer l'ensemble de ces interventions en 2023.

LE CLUB DE FOOT FC2 SUD VENDÉE



CONTACTS RESPONSABLES

Seniors : Hervé DEVANNE06 02 03 47 09
 Féminines : Yohan COUE06 28 77 59 88
 Ecole de Foot : Emilien ORVEAU06 71 57 97 71
 Futsal : Maxime VALETTE06 72 80 14 00
 Loisirs : Yohan COUE06 28 77 59 88

www.fc2sudvendee.fr

LES MANIFESTATIONS

- FC2 Sud Vendée a été présent sur plusieurs manifestations notamment en tenant les buvettes au marché d'été de Chaillé-les-Marais, au spectacle Son & Lumière du Sableau, au forum des associations à l'Île d'Elle... Nous reconduirons notre présence cette année.
- FC2 Sud Vendée a organisé : son 1^{er} tournoi régional U15 (qui a été une vraie réussite, tant au niveau sportif qu'organisation !), la traditionnelle soirée fruits de mer et le Goûter de Noël à la salle des fêtes du Pré-vert avec la venue du Père Noël le 10 décembre.
- Changement de présidence : Président depuis 1979, Jean-Michel ALLAITRU a cédé sa place à 2 nouveaux co-présidents : Julien GOURIOU et Hervé DEVANNE. Jean-Michel devient président d'honneur.

Le FC2 Sud Vendée continuera tout au long de cette année à participer au développement de notre territoire en intervenant au sein de multiples organismes, en organisant des manifestations, tout en participant à la vie sociale et sportive de nos communes.

Parents, amis, partenaires... N'hésitez pas à rejoindre notre grande famille du FC2 Sud Vendée. Nous serons ravis de vous compter parmi nous !





JUDO CLUB CHAILLEZAIS

CONTACT

JUDO CLUB CHAILLEZAIS

1 bis, Rue du 8 Mai 1945
85450 Chaillé les Marais (salle du Dojo)

Jean-Louis PETE.....06 11 58 55 83

judoclubchaillelesmarais@gmail.com

SUR PLACE, AUX HEURES DE COURS :

Lundi.....à partir de 16h30

Mercredi.....à partir de 17h15

Vendredi.....à partir de 10h30

Samedi.....à partir 10h



[fr-frfacebook.com/judoclubchaillezais/](https://fr-fr.facebook.com/judoclubchaillezais/)



SAISON SPORTIVE DU CLUB DE JUDO 2021/2022

Les licenciés ont repris leurs entraînements sans interruption !

Plusieurs rendez-vous :

- Lotos de l'Avent, les dimanches 12 décembre 2021 et 11 décembre 2022, qui ont fait salle comble.

- La Coupe du Marais qui a permis aux judokas de Chaillé et des clubs environnants de se rencontrer

lors d'un tournoi le 4 juin 2022.

- Le 7 mai 2022, Maître NAULEAU (7e DAN) a fait la remise de 2 ceintures noires au Club, à Jean-Louis PETE (4e DAN) et Emmanuel CHARNACE (3e DAN).
- Une sortie de fin d'année a été proposée aux licenciés du club et à leur famille le 9 juin 2022, au parc de Pierre Brune, sous le signe de la détente, de la convivialité et de la rigolade...
- Le séjour jeunes est un événement qui a marqué la fin de la saison sportive pour les ados. En effet, le professeur Jean-Louis, avec le soutien du club, a organisé ce projet de séjour sportif qu'il souhaite pérenniser. À cette occasion, 9 jeunes ont pu partir du 16 au 23 juillet 2022 à Arette dans les Pyrénées. Au programme : judo, randonnées, rafting, tir à l'arc, veillées diverses... Une grande réussite ! L'ensemble des membres du bureau tient à remercier Jean-Louis et Jérôme pour l'organisation et l'encadrement de ce séjour.
- Le Club a également tenu la buvette lors du marché d'été du 23 août.

LA SAISON 2022/2023 S'ANNONCE BELLE !

- Les différents cours de judo (jeunes, ados, adultes) s'étoffent grâce aux nouveaux licenciés qui viennent renforcer le Club.
- Les cours de Taïso adultes sont également en plein essor, le Club accueille de nouveaux adhérents. Transpiration et bonne humeur garanties !
- **Manifestation à venir : la Coupe du marais le 1^{er} avril 2023**

N'hésitez pas à nous rejoindre, 2 cours d'essai sont offerts.

Belle saison sportive à tous !



ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DU CONTINGENT

CONTACT

Le Président Jean POITOU02 51 56 71 48
poitoujean@orange.fr

COMMÉMORATION DU 19 MARS



Extraits du discours du Président pour le 60^e anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, Salle du Sableau, en présence du Maire et de deux Adjointes :

« Le 1^{er} novembre 1954 débuta la tragédie algérienne qui devait durer jusqu'au 19 mars 1962. Pendant toute cette époque, on ne parlait que des événements en Algérie, de pacification, de maintien de l'ordre, des embuscades, et toujours avec de nombreux jeunes Soldats français du contingent qui trouvait la mort sur ce sol algérien.

Il a fallu attendre le 11 juin 1999 pour reconnaître que c'était bien une guerre, une vraie guerre, avec son cortège de morts, de blessés, de traumatisés pour leur vie entière. N'oublions surtout pas les drames familiaux quand le décès d'un soldat était annoncé, et aussi la séparation de l'épouse et du cher papa, qui ayant fait son service militaire, était rappelé pour aller combattre à nouveau sur ce maudit sol algérien.

Nous sommes en démocratie et chacun peut commémorer les événements qui ont compté dans son existence, aussi on peut comprendre que pour les gars du contingent envoyés de force en Algérie, le 19 mars a été un tournant dans leur vie. J'insiste au rappel du souvenir d'une époque dramatique durant laquelle les soldats du contingent (30 000), des héros ordinaires, ont donné leur vie pour leur pays.

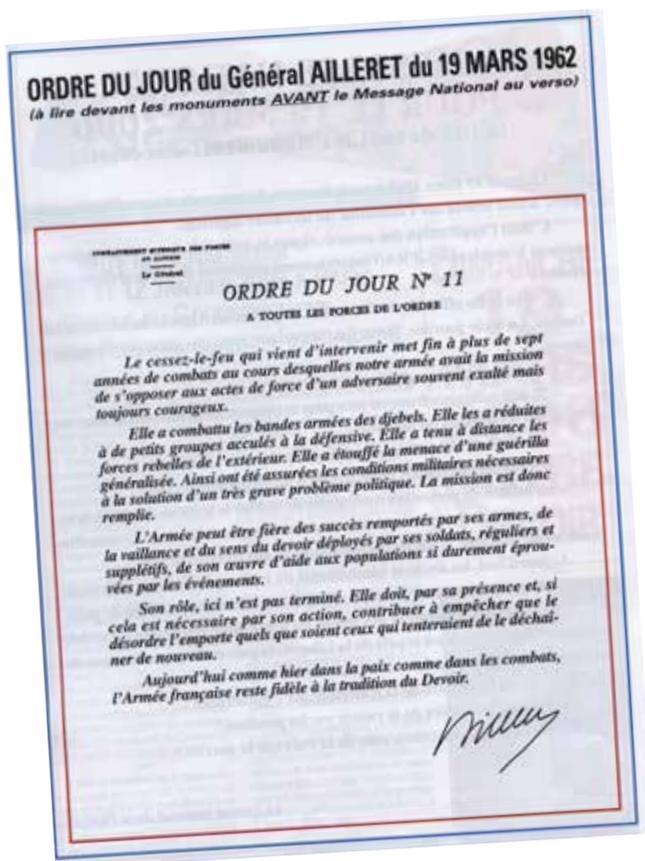
Le courage et l'abnégation étaient des valeurs fortes.

Après le 19 mars, il y a eu beaucoup d'autres tragédies sanglantes (26 mars à Alger, 5 juillet à Oran...) ; c'est une autre page de l'Histoire avec des causes qui font encore l'actualité de nos jours."

En mémoire des 3 Chaillezais morts pour la France :

le Soldat Moinard, le Soldat David et le Caporal Chef Vinsonneau

A l'aube de la nouvelle année, l'association des Anciens Combattants et Soldats du Contingent vous offre leur meilleurs vœux pour 2023 !



NOS ASSOCIATIONS



ASSOCIATION
des COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
des COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC/OPEX
Section de CHAILLE LES MARAIS

CONTACT

Pierre GUICHARD, président
02 51 56 72 97
pierre.guichard5@orange.fr

HOMMAGE À NOTRE DOYEN : RENÉ GOMARD NOUS A QUITTÉS

Figure du monde combattant de la région de Chaillé Les Marais, notre ami René GOMARD s'en est allé le 19 juillet dernier, à l'âge de 102 ans.

Né le 1^{er} décembre 1919 au Sableau, il est incorporé dès l'âge de 18 ans, après avoir devancé l'appel et être dirigé sur le Maroc. Il se trouve donc sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre en 1939. Fait prisonnier, il se retrouve en Autriche aux abords du Danube. Il sera rapatrié sanitaire dès 1942.

Il s'investit alors dans le comité local et cantonal d'entraide pour expédier aux prisonniers encore retenus, colis et vivres nécessaires à leur survie. Puis, il devient secrétaire de la section ACPG du Sableau pendant de très nombreuses années.

Homme de bon sens, dévoué et compétent, il nous laisse l'image d'un militant toujours soucieux de l'intérêt des autres et du bon fonctionnement de sa section.

Son parcours, cette constance et tous les services rendus lui ont valu de nombreuses distinctions et décorations qu'il a souhaité emporter avec lui.

À la suite des obsèques qui se sont déroulées le 21 juillet, les représentants des sections locales du canton de Chaillé Les Marais se sont retrouvés avec leurs drapeaux le samedi 13 août, pour un ultime hommage, déposant sur sa tombe la plaque funéraire de notre association combattante. Pierrette SARRAZIN représentait l'association départementale à l'occasion de cette ultime manifestation du souvenir...

Le président départemental Armand FORT



HOMMAGES

« Les membres des ACPG-CATM-OPEX ont pour mission de commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Les derniers participants chaillézais de ce conflit sont décédés dans l'année écoulée, Monsieur René GOMARD, 102 ans, et Monsieur Marcel CHENU, 96 ans, tous deux anciens habitants du Sableau.

Le 11 novembre, nous rendons hommage aux Poilus et à tous les morts et victimes des guerres qui se sont succédées après le conflit de 14-18, Indochine, Algérie, Territoires extérieurs...

Dans les cimetières nous pouvons remarquer avec désolation, les tombes des « Morts pour la France » qui commencent à se dégrader avec le temps, et les tombes de ceux qui ont survécu, après avoir résisté dans des conditions épouvantables.

Ayons une pensée pour eux...»

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



11 NOVEMBRE AU SABLEAU



NOS ASSOCIATIONS

GYM J'VAIS

C'est en beauté que l'association a terminé l'année 2021-2022 avec une soirée cabaret très appréciée !

En effet, pour fêter ses 30 ans, l'association a tenu à marquer le coup et ce fut un vrai succès. Cette soirée était également l'occasion de remercier Martine MEUNIER pour ses 30 années de présence, de dynamisme et de bonne humeur au sein de l'association en tant qu'animatrice sportive.

Nous remercions toutes les personnes présentes ce soir-là et les adhérent.e.s fidèles à l'association.

En 2021-2022, se sont pas moins de 83 adhérent.e.s. qui sont venus profiter des cours de gym et/ou de Pilates proposés par Martine MEUNIER. La mise en place de la carte des 40 cours de Pilate continue de trouver son public.

CONCERNANT 2022-2023

Les cours Gym et Pilates sont renouvelés comme habituellement à la salle du Pré Vert, selon le programme et les tarifs suivants

	Gym	Pilates	Gym et Pilates	Pilates 40 cours
Normal	82 €	215 €	270 €	110 €
Couple	154 €	420 €		
½ année	55 €	121.50 €	148.50 €	110 €

Pour une bonne séance, pensez simplement à vos baskets (propres), votre serviette et votre bouteille d'eau !

L'équipe vous souhaite une belle année 2023 !

SPORTIVEMENT VÔTRE !



CONTACT

Présidente, Laurence FARDIN 06 80 84 52 59

gymjvais@gmail.com

ACTIVITÉS POUR TOUS

inscriptions possibles toute l'année
(tarif dégressif à partir de Janvier)

Coupons-Sport acceptés

Tarifs de parrainage et couples

COURS SALLE DU PRÉ VERT

PILATES.....Lundi :18h30 - 19h30
mercredi : 9h15 - 10h15
jeudi : 18h - 19h

GYM.....mardi : 19h - 20h
jeudi : 19h15 - 20h15

GYM SENIOR.....jeudi : 9h15 - 10h15

Tarif 40 séances de Pilates 110 €



**Secours Catholique
Caritas France**

NOUS AGISSONS AVEC LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

Jour après jour, au Secours Catholique/Caritas France, nous agissons pour faire reculer la pauvreté et les inégalités.

Près de **68 000 BÉNÉVOLES** s'engagent aux côtés des personnes défavorisées. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde plus juste et plus fraternel.

En France, les 3600 équipes locales réparties sur tout le territoire, accueillent et accompagnent chaque année près d'1,5 million de personnes confrontées à diverses difficultés : logement, emploi, précarité financière et sociale...

77 PAYS bénéficient de + de 700 projets d'urgence et de développement.

Sur le secteur, nous sommes la seule œuvre caritative. Notre association est ouverte à tous, et pour tous, sans distinction de nationalité, de condition sociale ou de religion. Nous avons tous des compétences et des talents à partager. Venez comme vous êtes, avec le désir de vous investir.

Pour obtenir de l'aide, les personnes se rapprochent des assistantes sociales, qui étudient leur situation et jugent s'il y a lieu, de nous les orienter. Nous proposons des aides alimentaires d'urgence, d'autres ponctuelles, des aides financières... Chaque demande se concrétise par une rencontre, une étude très précise des revenus et des charges.

LA BOUTIQUE SOLIDAIRE, c'est :

- **UN LIEU DE RENCONTRE** et d'échanges avec des clients de plus en plus nombreux (+25% en 2022).
- Des vêtements (propres et en bon état) déposés par les particuliers les jours de vente (mercredi et vendredi), triés et installés par taille. Ce n'est pas un "vestiaire rétro" : osez pousser la porte de notre boutique et vous verrez !
- Des achats qui serviront à **FINANCER DES ACTIONS** auprès des plus démunis.
- **UN ACTE CITOYEN : L'ACHAT DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN** contribue à protéger notre planète et réduire la surconsommation. Des déplacements, plusieurs fois dans l'année, à l'EHPAD de Champagné les Marais. Au-delà des besoins vestimentaires des résidents, ce sont des moments d'échanges et de partages qui se vivent ces après-midi-là.
- Un **PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE MONDE DES JEUNES** qui nous aide ponctuellement, à la mise en place...
- Une participation au **MARCHÉ D'ÉTÉ** que nous reconduirons afin de nous faire connaître auprès du plus grand nombre.
- Une belle visibilité grâce aux panneaux numériques de la Commune lors de nos **VENTES EXCEPTIONNELLES**. Nos actions sont aussi visibles sur la page Facebook de la Commune.
- **DES BRADERIES EN 2023 : LES 7-8 AVRIL / 7-8 JUILLET / 8-9 SEPTEMBRE**



CONTACT

SECOURS CATHOLIQUE DE CHAILLE LES MARAIS

43, rue du 11 Novembre

06 33 45 83 85

OUVERTURES :

Les mercredi et vendredi de 14h à 17h

et le 2^e samedi du mois de 9h à 12h30

FAITES UN DON

POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ :

don.fondationcaritasfrance.org

TRANSPORTS SOLIDAIRES

L'association **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES SUD VENDÉE LITTORAL** regroupe des **BÉNÉVOLES** qui mettent à disposition, gratuitement, une partie de leur temps afin d'**accompagner les habitants de leur commune n'ayant pas de moyen de locomotion** afin de les aider à rompre l'isolement quel que soit leur âge.



L'Association **DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES** intervient pour des besoins de **TRANSPORTS OCCASIONNELS** : faire des courses, aller chez les médecins, les professionnels para-médicaux, effectuer des démarches administratives, sociales, visites à des proches en structures hospitalières, rejoindre un arrêt de transport en commun, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La personne qui souhaite être accompagnée s'inscrit auprès de la **référente** sur CHAILLÉ-LES-MARAIS :

Brigitte BURGAUD **07 88 60 08 93**

La **COTISATION d'adhésion à l'association** pour bénéficier de ces services : **5€/an/personne**

La personne qui a besoin d'un transport effectue sa **demande par téléphone au moins 3 JOURS à l'avance** auprès de la référente, qui proposera ensuite un chauffeur disponible.

Au retour de la course, la personne bénéficiaire s'acquitte d'une participation aux frais de déplacement pour l'utilisation du véhicule du chauffeur.

Chaque membre s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant la Charte qui lui correspond. Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles dans les créneaux horaires qui leur conviennent, du lundi au vendredi, mais restent maîtres de leur emploi du temps.

► Autres renseignements : adressez-vous au président de l'Association Déplacements Solidaires SVL : Bernard CHARRIER au 06 20 56 36 29 / bernardcharrier85@orange.fr

AUTRES TRANSPORTS COLLECTIFS



► **Ligne de bus avec SOVETOURS / + d'info sur : www.sovetours.com**

- Ligne 540 : La Roche-sur-Yon <> Luçon <> Chaillé-les-Marais <> La Rochelle
- Ligne 15 : La Roche-sur-Yon <> Luçon <> Fontenay-le-Comte
- Ligne 9 : Nantes <> Luçon <> La Rochelle
- Ligne 550 : Luçon <> Les Sables d'Olonne

► **Transports scolaires** gérés par la Région Pays de Loire Réseau **ALEOP** : aleop.paysdelaloire.fr

► **Lignes ferroviaires**

- Gare de Luçon > La Rochelle
- Gare de Luçon > La Roche-sur-Yon

► **Aire de covoiturage** au 1 Rue de l'An VI à Chaillé-les-Marais, parking de la salle su Pré Vert

LA GESTION DES DÉCHETS



RENSEIGNEMENTS

PÔLE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

02 51 97 64 64

dechets@sudvendeelittoral.fr

Calendrier téléchargeable sur :

www.cc-sudvendeelittoral.fr

Rubrique : Environnement et développement durable / Traitement et gestion
des déchets / La collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES DEPUIS 2022 :

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral en a la compétence :

- **ORDURES MÉNAGÈRES** : tous les 15 jours le vendredi, en semaine impaire

Et en période estivale : tous les vendredis

- La collecte des **SACS JAUNES** a lieu tous les 15 jours, le jeudi en semaine paire

→ **SORTIR** son bac d'ordures et les sacs jaunes **LA VEILLE** de la collecte (les heures de ramassage pouvant être avancées pour des raisons techniques)

→ **POSITIONNER** impérativement son bac sur les points de regroupement, avec les poignées orientées côté route.

→ **IDENTIFIER** votre bac par le n° de rue pour vous faciliter sa récupération après la collecte.

DÉCHETS : DES ÉVOLUTIONS ET UNE GRANDE ENQUÊTE EN 2023

La Communauté de communes met le cap sur la réduction des déchets !

Avant un passage à la Redevance incitative (RI) en 2026, pour tous (coût calculé en fonction du volume de déchets produit), la première étape comprendra 2 grandes phases en 2023 :

1. l'harmonisation du territoire à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), afin de mettre en place un mode de tarification unique pour tous sur le territoire
2. à compter de juin, une grande enquête sera lancée pour anticiper le passage à la RI : les besoins de chaque foyer seront évalués et les bacs de collecte adaptés. En parallèle, les déchèteries évolueront aussi dans ce même objectif de réduction des déchets : un système de cartes d'accès sera mis en place pour un déploiement en janvier 2024, dans l'ensemble des déchèteries du territoire.

HORAIRES
DÉCHETTERIE DE CHAILLÉ LES MARAIS
 route de Vouillé-les-Marais

⇒ **DERNIER ACCÈS AUX DÉCHETTERIES :**
15 mn AVANT LA FERMETURE

HIVER (oct. à mars)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		14h - 16h30
Mardi	9h - 12h30	
Mercredi	9h - 12h30	14h - 16h30
Jeudi		14h - 16h30
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 16h30

ÉTÉ (avril à sept.)	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h30	
Mercredi	9h - 12h30	14h - 17h30
Jeudi		14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h30	
Samedi		14h - 17h30



SACS JAUNES

⇒ **COLLECTE : JEUDI SEMAINE PAIRE** à partir de 5h
PENSEZ À METTRE VOS SACS LA VEILLE !

⇒ **DISTRIBUTIONS DE SACS JAUNES :**

Si vous êtes à court de sacs jaunes, vous pouvez vous rendre à à l'**AGENCE POSTALE COMMUNALE** :

30 Rue du 11 Novembre

Aux heures d'ouverture :

Du mardi au samedi : 8h30 - 12h



RENCONTRES & RÉUNIONS...



Rencontres avec Annick BILLON et Bruno RETAILLEAU, sénatrice et sénateur de Vendée, pour échanger sur les problématiques de nos territoires et présenter sur le terrain nos projets structurant pour l'avenir de notre commune



Merci à nos élus pour leur participation aux différentes manifestations de Chaillé-les-Marais, sans oublier tous les maires des communes voisines venus nous rendre visite pour des moments de convivialité...



Unis pour défendre nos services de santé lors des manifestations de Luçon et Fontenay-le-Comte



Christelle MORANCAIS, présidente de Région accompagnée de ses vice-présidents, présente les objectifs de la Région Pays de la Loire



Réception de Madame Nicole CHABANNIER, Sous-préfète de Fontenay-le-Comte, pour une réunion de travail autour de nos différents projets notamment l'école que nous lui avons présentée.



Visite des élus au sein du Parc du Marais poitevin.
Son président Pascal DUFORESTEL a pu visiter
Chaillé-les-Marais et se faire présenter les projets
touristiques autour des infrastructures existantes

Lundi 03 octobre 2022

Communiqué de presse

Journée inédite.
Une centaine d'élus du Parc naturel régional en immersion dans le Marais poitevin samedi dernier. Pour mieux comprendre le fonctionnement d'un vaste territoire commun : des marais mouillés, jusqu'au littoral.

C'est une première dans son histoire. Le Parc naturel régional du Marais poitevin organisait, samedi 01 octobre 2022, une journée de découverte du Marais poitevin pour l'ensemble des élus du syndicat mixte du Parc, issus des trois départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée), et pour les membres du Conseil scientifique et prospectif.




Un parcours en immersion, guidé par l'équipe du Parc en plusieurs étapes, pour mieux comprendre toute l'immensité, la diversité, les richesses, les connexions entre le littoral, les marais desséchés, les marais mouillés, qui composent un Marais poitevin unique.

Au total, près de 100 élus, sur les 122 membres du Syndicat mixte du Parc, se sont mobilisés pour cette journée, et souhaitent déjà que l'initiative soit renouvelée. À suivre !

Les participants ont eu le plaisir d'effectuer une halte surprise sur le port de Marans. Le bateau habitable électrique du Parc, tout juste mis à l'eau pour des phases de test avant mise à la location, leur a été dévoilé en avant-première, en présence des partenaires et financeurs. Rendez-vous au printemps 2023 pour l'inauguration officielle.

Contact presse
Séverine Le Ridant
s.le Ridant@parc-marais-poitevin.fr
06 47 15 87 69

1




Présentation par nos Conseillers départementaux, Arnaud CHARPENTIER et Anne-Marie COULON, du nouveau mode d'attribution des subventions.



Sud Vendée
Littoral

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS PRATIQUES

Impasse des Écoles - 85450 CHAILLÉ LES MARAIS

accueilchaille@orange.fr

- ▶ Accueil ouvert durant toutes les VACANCES 7h30 - 18h
- ▶ Accueil ouvert tous les MERCREDIS d'école 7h30 - 18h
- ▶ Fermetures annuelles : entre Noël et jour de l'an et une semaine au mois d'août.

Tous les enfants habitant sur la Communauté de Communes peuvent profiter de ce service. Votre enfant peut arriver à l'heure qui vous convient et peut, s'il le souhaite, manger au restaurant scolaire.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

sur le site internet de la CC Sud Vendée Littoral :

ou auprès de **Marine COTHENET**, directrice de l'accueil de loisirs de Chaillé les Marais : **06 31 46 30 80**

m.cothenet@sudvendeelittoral.fr

Vous devez remplir un dossier, les réservations se font ensuite par internet via le PORTAIL FAMILLE

TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL



L'Accueil de loisirs intercommunal de Chaillé-les-Marais

accueille vos enfants de 3 à 16 ans, répartis par tranches d'âges.

▶ DES PERSONNELS DIPLÔMÉS

- Une équipe diplômée et formée prépare pour chaque journée des activités variées pour votre enfant : activité manuelle, sportive, scientifique, découverte de l'environnement, grands jeux, sorties et projets menés par les enfants...
- Les enfants, répartis par tranches d'âges, ont, en 2021, choisi un nom pour chacune d'entre elles : les 3-4 ans s'appellent les Abricots, les 5 ans les Minions, les 6-8 ans les Idée-all, les 9-11 ans les Rastas, et les collégiens les Nakas.

- Quand le nombre de Nakas le permet nous allons faire des activités au foyer des jeunes de Chaillé les Marais, en collaboration avec l'association Le Monde des jeunes (accueil jeune municipal)

- ▶ **UN RAMASSAGE EN BUS**, accompagné par un animateur, est mis en place pour les enfants du Sableau et d'Aisne pendant les vacances scolaires (sous réserve de nombre suffisant d'enfants). Un autre circuit est aussi prévu pour les enfants de Champagné, Puyravault, Ste Radegonde, Moreilles.



Accueil périscolaire l'Île aux Enfants (LA GARDERIE)



► POURQUOI ?

- le temps d'accueil du matin et du soir
- la pause méridienne

► **POUR QUI ?** Pour tous les enfants de **2 à 11 ans** scolarisés à l'école de Chaillé-les-Marais.

► L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- 1 animatrice à temps plein, Anita, titulaire du BAFA, + 1-2 animateurs diplômés du FC2 (en fonction des effectifs) + 1 directrice/animatrice, Sylvie Pizon, titulaire du CAP Petite enfance, du BAFD et du BPJEPS LTP.
- L'équipe veille à respecter le rythme de l'enfant en le laissant libre de ses activités, mais il doit cependant respecter les règles de vie en collectivité. Les principaux objectifs sont l'autonomie, l'épanouissement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Sylvie PIZON **07 89 83 51 51**
Directrice ALSH périscolaire

+ d'informations sur le site internet de la commune (Service/Accueil périscolaire).

► HORAIRES ?

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi 7h15 - 8h45
..... 16h35 - 19h

► **OÙ ?** Place de la mairie, impasse des Écoles.

► LES TARIFS AVEC LE GOÛTER

Les tarifs ont été déterminés par délibération du Conseil Municipal du 24 juillet 2014. Ils varient en fonction du quotient familial (QF) des parents.

QUOTIENT FAMILIAL	1 ^{er} ½ heure	½ h. supp
QF ≤ 500	1€	0,30€
501 ≤ QF ≤ 700	1,25€	0,30€
701 ≤ QF ≤ 900	1,25€	0,50€
QF ≥ 901 ou QF inconnu	1,50€	0,50€

La Pause méridienne (LA CANTINE)



► HORAIRES ?

La pause méridienne est le temps d'activités qui suit ou précède le repas + le temps du repas : **12h - 13h30**

► CONTACT

Sylvie PIZON, Directrice périscolaire **07 89 83 51 51**

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le projet pédagogique et le règlement intérieur sur le site internet de la commune (rubrique : Service/Accueil périscolaire).

L'équipe d'animation reste disponible pour répondre à toutes vos questions en dehors du temps d'accueil.

► **OÙ ?** Place de la mairie, impasse des Écoles.

► ENCADREMENT

Temps déclaré au SERVICE DÉPARTEMENTAL JEUNESSE EDUCATION & SPORT : financements de la CAF, tarifs selon Quotient Familial et taux d'encadrement à respecter, soit : **12 animateurs + 1 directrice + 1 cuisinière**

► POURQUOI ?

→ Une meilleure prise en charge des enfants afin de diminuer les conflits pendant les récréations et un meilleur accompagnement de l'enfant sur le temps du repas.

→ C'est aussi la possibilité pour les enfants porteurs d'un handicap d'accéder au service en étant accompagnés d'une Assistante de Vie Sociale (AVS).

► QUELLES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

→ L'enfant choisit son atelier/activité : récréation libre, jeux de société, activités manuelles, jeux collectifs en extérieur, temps libre en intérieur (coloriage, bavardage, lecture...)

→ Sieste pour les TPS, PS et MS

► TARIFS REPAS + ACTIVITÉS

Les tarifs ont été déterminés par délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2021. Ils varient en fonction du quotient familial (QF) des parents.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
QF ≤ 500	0,60 + 0,05 = 0,65 €
501 ≤ QF ≤ 900	0,90 + 0,10 = 1 €
QF ≥ 901 ou QF inconnu	2,85 + 0,15 = 3 €



ANIMAUX DOMESTIQUES

→ CHIENS ERRANTS !

Tout propriétaire doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la fuite de ses animaux présents sur sa propriété. La Communauté de communes a mis en place sur l'ensemble du territoire, une fourrière communautaire. Ainsi les chiens errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance seront conduits en

FOURRIÈRE AU HAMEAU CANIN À LUÇON.

Ensuite, ils seront transférés dans un refuge ou euthanasiés à l'issue du délai de garde réglementaire (8 jours), si leur propriétaire reste inconnu et si aucune solution alternative n'a été trouvée.

→ SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL

N'hésitez pas à les contacter. Lorsqu'un chien ou un chat est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, pour le récupérer, acquitter les frais de capture, de



nourriture, de garde, de transport, de soins et d'identification.

LE HAMEAU CANIN > 06 40 07 74 64

Chemin de la Colinerie - 85400 LUÇON

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 15h - 18h

le samedi : 9h - 12h ou sur rendez-vous

→ PROPRETÉ !

Les propriétaires doivent assurer la propreté des passages de leurs bêtes et nettoyer leurs déjections le cas échéant.

→ CHIENS DE 1^{re} ET 2^e CATÉGORIE (dits dangereux)

Ils doivent OBLIGATOIREMENT faire l'objet d'une DÉCLARATION EN MAIRIE, avoir leur CERTIFICAT DE VACCINATION à jour et une attestation de responsabilité civile. Ces chiens doivent obligatoirement circuler MUSELÉS ET TENUS EN LAISSE.



BRUITS DE VOISINAGE

ARRÊTÉ CONSUL-TABLE EN MAIRIE

Afin d'éviter de nombreux conflits de voisinage, tout

bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. **LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE** utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ Jours ouvrables : 8h30 - 12h / 14h - 19h30
- ▶ Samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
- ▶ Dimanches et fériés : 10h - 12h



PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

L'UTILISATION DE TOUS FEUX D'ARTIFICE

(NON AUTORISÉS) ET PÉTARDS, quelle que soit leur

catégorie, **EST STRICTEMENT INTERDITE** sur la voie publique et dans tous les lieux où est rassemblé du public.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.mon-service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé.

→ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16^e anniversaire. auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

→ **IL EST OBLIGATOIRE POUR :**

- ↳ Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ↳ S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ↳ S'inscrire d'office sur les listes électorales.



LA DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

+ d'infos sur le site internet de la commune :
chaille-les-marais.fr/Infos_pratiques/urbanisme"

- ▶ **DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2022, un usager pourra déposer sa DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.**
- ▶ Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.
- ▶ Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE ».
- ▶ Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est à réaliser via le lien suivant :

<https://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique>

La Mairie continuera de recevoir et d'accepter les demandes au format papier.

LANCEMENT DU GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT



Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?

À partir de février 2023, Sud Vendée Littoral lance son Guichet Unique de l'Habitat : une porte d'entrée unique pour les usagers, afin de simplifier leurs démarches, les accompagner dans leur projet de rénovation de leur logement.

→ **Des conseils et un accompagnement personnalisé, une aide au montage financier des travaux.**

→ La Communauté de communes Sud Vendée Littoral met également en place des **aides financières** qui pourront se cumuler avec des aides nationales.

Ce programme s'intègre dans une opération programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH) et une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).

À SAVOIR !

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Choisir l'une des mairies équipées
de bornes biométriques.

Les plus proches sont :

LUÇON : 02 51 29 19 19

FONTENAY-LE-COMTE : 02 51 53 41 41

Pensez à remplir votre pré-demande
sur : www.ants.gouv.fr

LA CARTE GRISE

Télé-procédure sur :
immatriculation.ants.gouv.fr pour :

DEMANDE DE DUPLICATA (en cas de perte, vol,
détérioration), demande de changement d'adresse
ou de titulaire, déclaration de cession de véhicule

Des "Points numériques" existent à la Maison
de l'Etat (sous-préfecture) de FONTENAY-LE-
COMTE pour ces démarches en ligne, scanner
des documents et imprimer les justificatifs de
réception avec un médiateur numérique



LE TIMBRE FISCAL

Acheter votre timbre
fiscal sur le site : [timbres.
impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

ou auprès des buralistes
dotés du système PVA
(liste en mairie)

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE

Démarches de renouvellement sur :
permisdeconduire.ants.gouv.fr

**Vous recevrez ensuite votre permis de conduire à
votre domicile.**

EN CAS DE VOL OU DE PERTE, vous pourrez
également effectuer votre déclaration de perte et
acheter votre timbre fiscal en ligne. En cas de vol,
déclaration préalable auprès d'un service de police ou
de gendarmerie.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Afin de garantir la libre expression des conseillers d'opposition au sein du conseil municipal, un espace leur est réservé dans les supports de communication de la commune. Les tribunes sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

"Unis et engagés pour notre commune" : Un petit mot pour vous dire...

Tout au long de l'année 2022 vous avez pu constater que les élus de l'opposition ne sont pas des « anti-tout », mais ne sont pas non plus des « béni-oui-oui ». Les élus de la majorité ont la chance d'avoir une opposition constructive et bienveillante. Nous soutenons toute proposition, tout projet qui va dans le bon sens, qui est utile pour notre commune et ses habitants.

Des divergences existent, elles sont limitées mais réelles. Nous faisons entendre notre voix chaque fois que c'est nécessaire dans le respect et la dignité.

Nous continuons à représenter cette part de la population qui nous a fait confiance. Nous vous souhaitons une bonne année 2023. Vous pouvez nous suivre et interagir sur notre page Facebook « Unis et Engagés ».

Guy PACAUD, Simone TRILLAUD, Rodolphe GOSSSELIN, Nathalie SENNHENN AUBOIN

Mon Agenda de la semaine à Chaillé !



Culture & Loisirs

Activités Sportives

LUNDI

14h - 17h ATELIERS CRÉATIFS
LES SABLOTINS

14h - 17h BOUTIQUE
SECOURS CATHOLIQUE

16h30 - 19h15 FOOT FUTSAL

18h30 - 19h30 PILATES
GYM J'Y VAIS



17h - 18h TAÏSO SENIORS

18h - 19h JUDO JEUNES

19h - 20h TAÏSO JEUNES

20h - 21h JUDO ADULTES

MARDI

14h30 - 17h30 CLUB DE RENCONTRE
FÉMININ
Salle des Associations

20h - 22h ATELIER CHORALE

16h - 18h FOOT FUTSAL

19h - 20h GYM ADULTES
GYM J'Y VAIS

19h - 22h SELF DEFENSE



MERCREDI

14h30 - 17h BIBLIOTHÈQUE

14h - 18h FOYER DE JEUNES

20h - 22h ATELIER THÉÂTRE
ADULTES

9h15 - 10h15 PILATES GYM J'Y VAIS

10h - 18h FOOT JEUNES

à partir de 18h TENNIS



17h - 18h TAÏSO SENIORS

18h - 19h JUDO JEUNES

19h - 20h TAÏSO JEUNES

20h - 21h30 JUDO ADULTES

JEUDI

14h - 18h LE FIL D'ARGENT
3^e ÂGE
Jeux, belote, rami...

9h15 - 10h15 GYM SENIORS

17h45 - 19h30 YOGA

18h - 19h PILATES



18h - 20h FOOT FUTSAL

19h15 - 20h15 GYM ADULTES
GYM J'Y VAIS

VENREDI

14h - 17h BOUTIQUE
SECOURS CATHOLIQUE

20h - 22h ATELIER LECTURE
(1 vendredi/mois)



20h30 - 22h30 RÉPÉTITION
DE MUSIQUE
DE LA LYRE
À l'Auditorium

18h - 21h TENNIS

19h - 22h SELF DEFENSE

20h30 FOOT LOISIRS

SAMEDI

10h - 12h BIBLIOTHÈQUE

9h - 12h ECOLE DE PÊCHE
(mars à juin)

14h - 18h FOYER DE JEUNES

8h - 12h ÉCOLE DES JEUNES
SAPEURS-POMPIERS

9h30 - 10h15 EVEIL JUDO

10h15 - 11h15 EVEIL JUDO

11h15 - 12h15 JUJITSU

JANVIER

Sam 21	20h30	Spectacle The Magic Beam Sisters	Théâtre Jean-Baptiste
Dim 22	15h-18h	Expo Dominique Vincent	Théâtre Jean-Baptiste
Ven 27	18h30	Spectacle jeune public Cie Num O Poil	Théâtre Jean-Baptiste
Dim 29	15h - 18h	Expo Dominique Vincent	Théâtre Jean-Baptiste
Dim 29		Repas Missionnaires de la Plaine	Salle du Pré Vert
Dim 29	12h	Sortie Nouvel An Chinois / Etoile des Arts	La Rochelle

FÉVRIER

Sam 4	15h	Assemblée Générale / La Lyre Chaillezaise	Salle des Associations
Dim 5	15h - 18h	Expo Dominique Vincent	Théâtre Jean-Baptiste
Mer 8	13h	Concours de belote / Le Fil d'Argent	Salle du Pré Vert
Ven 10		Soirée Pizza / APE	Ecole élémentaire

MARS

Ven 3	18h	Vernissage expo Penny G Peckmann	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 4	20h30	Concert Chant' Appart	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 4	20h30	Loto ou choucroute / FC2	Salle du Pré Vert
Tous les dimanches	15h - 18h	Expo Penny G Peckmann	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 11	20h30	Théâtre Cie L'œuf de Riz	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 11	Après-midi	initiation aux danses traditionnelles / Le Monde des Jeunes	Salle du Pré Vert
	21h	Bal Folk / Le Monde des Jeunes	Salle du Pré Vert
Sam 11		Cérémonie de citoyenneté / Municipalité	Salle Communale
Sam 18	soirée	Saint Patrick / APE	Salle du Pré Vert
Sam 18		Pêche à la truite / Chasse du Sableau	Etang du Sableau
Dim 19	11h	Cérémonie Anciens Combattants et Soldats du Contingent	Salle du Sableau
Sam 25	18h	Théâtre Tremplin	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 25	10h	Assemblée Générale / Gardon Vendéen	Salle Communale
Dim 26	Journée	"Le Printemps des Etoiles" / Etoile des Arts	Salle du Pré Vert
Ven 31	16h	La Coupe du Marais / Judo Club	Salle Omnisport

AVRIL

Sam 1 ^{er}	journée	La Coupe du Marais / Judo Club	Salle Omnisport
Sam 1 ^{er}	20h30	Théâtre humour Cie Chon	Théâtre Jean-Baptiste
Ven 7 - Sam 8		Braderie	Secours Catholique
Sam 8	journée	Pêche à la truite / Chasse du Sableau	Etang du Sableau
Ven 14	18h	Spectacle Jeune public "Il était... des contes"	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 15	18h	Loto / Chasse du Bourg	Salle du Pré Vert
Sam 15	journée	Pêche à la truite / Gardon Vendéen	
Sam 22	journée	Repas / Le Fil d'Argent	Salle du Pré Vert
Sam 29		Banquet animé / Chasse du Sableau	Salle du Pré Vert

MAI

Sam 6		Concours de pétanque / Club de pétanque	
Lun 8	Midi	Cérémonie du 8 Mai / Municipalité	Salle du Pré Vert
Ven 12		Soirée Pizza / APE	Ecole élémentaire
Sam 13	Après-midi	Initiation Samba / Association Je MADORE	Salle du Pré Vert
Sam 20		Concours de pétanque / Club de pétanque	

JUIN

Sam 3 et 17		Concours de pétanque / Club de pétanque	Parking Pré Vert
Sam 3	soirée	Festival accordéon / Gardon Vendéen	Salle du Pré Vert



Sam 3	20h30	Atelier lecture	Théâtre Jean-Baptiste
Sam 10 - Dim 11		Fête de la bière et brocante / FC2	Salle du Pré Vert
Dim 18	7h-10h	Opération petit dej' / APE	Ecole
Dim 25	journée	Vide grenier / Gardon Vendéen	Le Sableau

JUILLET

Sam 1 ^{er} , 15, 29		Concours de pétanque / Club de pétanque	Parking Pré Vert
Sam 1 ^{er} - Dim 2		Kermesse École / APE	Salle du Pré Vert
Dim 2	journée	AG et pique-nique / Anciens Combattants et Soldats du Contingent	Etang du Sableau
Tous les mardis	19h -22h30	Marché d'été / Municipalité	Terrasse du Pré Vert
Ven 7 - Sam 8		Braderie	Secours Catholique
Sam 8	20h30	Concert Afro Caribéen Valéry Boston	Théâtre Jean-Baptiste
Jeu 13	Soirée	Fête Nationale / Municipalité	Terrasse du Pré Vert
Ven 14	12h	Fête Nationale / Municipalité	Etang du Sableau
Mer 19	journée	Fête du Four / Maison du Petit Poitou	repli Salle du Pré Vert si mauvais temps
Sam 22	19h	Repas "L'Anguille ou la Cuisse" / Comité des Fêtes	Salle du Pré Vert
Sam 29		Repas / Chasse Sableau	Etang du Sableau

AOÛT

Tous les mardis	19h -22h30	Marché d'été / Municipalité	Terrasse du Pré Vert
Du 3 au 6	19h30-0h	Spectacle TAC (Tourisme Animations Culturelles)	Etang du Sableau
Mer 9	journée	Fête du Four / Maison du Petit Poitou	repli Salle du Pré Vert si mauvais temps
Sam 12 et 26		Concours de pétanque / Club de pétanque	Parking Pré Vert
Lun 14	Soirée	Guinguette / Chasse du Sableau	Etang du Sableau

SEPTEMBRE

Dim 3		Assemblée Générale / Chasse du Bourg	Salle Communale
Ven 8 - Sam 9		Braderie	Secours Catholique
Sam 9 et 23		Concours de pétanque / Club de pétanque	Parking Pré Vert
Sam 9	18h	Assemblée Générale / FC2	Salle Communale
Sam 16		Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants / Municipalité	Salle du Pré Vert
Sam 16	9h - 12h	Assemblée générale / Chasse du Sableau	Salle du Sableau
Mer 20	13h - 18h	Concours de belote / Le Fil d'Argent	Salle du Pré Vert

OCTOBRE

Jeu 19	20h30	Assemblée générale / Club de pétanque	Salle Communale
Sam 21		Soirée Cabaret / ADMR	Salle du Pré Vert
Sam 28	19h	Loto / Gardon Vendéen	Salle du Pré Vert
Mar 31		Fête de la citrouille / Etoile des Arts	Salle du Pré Vert

NOVEMBRE

Mer 8	13h	Concours de belote / Le Fil d'Argent	Salle du Pré Vert
Sam 11	12h	Cérémonie du 11 Novembre / Municipalité	Salle du Pré Vert
Sam 25 - Dim 26		Fête de la Sainte Barbe / Pompiers	Salle du Pré Vert

DÉCEMBRE

Sam 2		Repas des aînés / Municipalité	Salle du Pré Vert
Dim 3		Marché de Noël / Etoile des Arts	Salle du Pré Vert
Ven 8	16h	Marché de Noël / APE	Salle du Pré Vert
Dim 10		Loto / Judo	Salle du Pré Vert
Dim 10	15h	Concert / La Lyre Chaillezaise	Salle Communale
Sam 16 - Dim 17		Spectacle crèche vivante / TAC	Grange M. Servant du Sableau



Chailly-les-Marais

MAIRIE

02 51 56 72 98

26 Rue du 11 Novembre

85450 CHAILLY-LES-MARAIS

chaille-les-marais@wanadoo.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

Horaires, démarches... sur notre site internet

www.chaille-les-marais.fr



Et suivez toute notre actualité sur nos pages
Youtube, Instagram et Facebook

